

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et
**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

L'Assemblée Générale de 1931. — Discours prononcés au banquet de l'Union des Aveugles de Guerre. — Résultat des élections de 1931. — Liste des pouvoirs. — Lettres de camarades.

Informations

Allez à Sainte-Maxime-sur-Mer au printemps. — Les enfants de troupe. — La Familiale des Soldats Aveugles. — L'Exposition Coloniale. — Un aveugle de guerre français gagne le prix de 5.000 francs du Concours de Paix de la F.I.D.A.C. — Société d'Impression et de Reliure du Livre pour les Aveugles. — Nécrologie. — Maisons de Repos.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Cotisations. — Procès-verbal de l'Assemblée générale du Groupement du Rhône le 15 Février 1931. — Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Section du Maine-et-Loire le 19 Avril 1931. — Vœux adoptés par la Régionale de Toulouse à son Assemblée du 1^{er} Mars 1931. — Avis divers.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

TÉLÉPH. Central 44-88 — Chèque postal : 160-31

S.P.
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU, Ministre de la Justice;
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies;
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire;
M. le général BALFOURIER;
M. BRISAC, préfet;
M. J. RIDGELY CARTER;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française;
M. DUCCO, médecin-inspecteur;
M. FRIBOURG, député;
Miss Alice GETTY;
M. Justin GODART, ancien ministre;
Miss Grace HARPER;
Miss Winifred HOLT;
Mme Léopold KAHN;
M. KRUG;
M. LUGOL, sénateur;
Mme la maréchale MAUNOURY;
M. Samuel MILBANK.
M. le docteur MORAX;
M. MEYER, conseiller d'Etat;
M. Henry PATÉ, député;
M. Pierre RAMEIL, député;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des
Avocats;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE,
M. VALLERY-RADOT;
M. Constant VERLOT, député;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine

L'Assemblée Générale de 1931

Notre 13^e Assemblée générale, que la Presse a qualifiée de Congrès de l'Union des Aveugles de Guerre, s'est terminée le dimanche 26 avril par le banquet traditionnel de l'Hôtel Lutétia, où de beaux discours, que nous publions d'autre part, furent prononcés.

C'est qu'en effet, notre Assemblée revêt la forme d'un Congrès, tant par le travail accompli dans les Commissions préparatoires que par la présence de nombreux délégués et camarades venus de province pour coopérer à ces travaux.

Que dire ici de ces réunions qui ont été particulières à notre Assemblée de 1931? Comme à l'ordinaire, les Commissions se réunissant soit le matin à notre siège de la rue Ballu, soit les vendredi et samedi après-midi dans la salle des fêtes de la Maison des Mutilés, rue des Minimes, examinèrent tour à tour la question des Pensions et les revendications matérielles, les questions ayant trait au fonctionnement de nos services intérieurs, l'action sociale et internationale, etc... et furent suivies assidûment par un grand nombre de nos camarades.

Il n'y eût pas, à vrai dire, de question dépassant les autres en intérêt, toutes étant étudiées très sérieusement, mais cependant une grande idée très nette se dégage : les aveugles de guerre estiment qu'avant tout ils sont de grands blessés ayant des besoins particuliers, qu'ils se sont groupés dans cette Union pour faire valoir leurs droits et entendent que ceux-ci soient compris et respectés.

Ce sentiment que nous avons tous nous ramène aux principes mêmes qui présidèrent à la formation de notre Association, et c'est pourquoi, après plus de douze ans d'existence, nous constatons avec plaisir qu'au cœur de notre Groupement sont toujours vivaces les sentiments de camaraderie, d'entraide, voire même d'amitié.

C'est dans cet esprit que tous nos camarades abordèrent l'étude des problèmes relatifs à nos pensions, donnant la priorité à ceux qui paraissaient les plus utiles à la collectivité et des problèmes d'ordre

intérieur, s'attachant particulièrement à témoigner aux veuves, aux enfants, aux malades, une sollicitude toute fraternelle.

Le samedi soir, nous nous retrouvions en grand nombre à l'Arc de Triomphe auprès du Tombeau du Soldat inconnu. Notre Président ranima la Flamme et dans la minute de silence qui suivit ce geste symbolique nous eûmes une pensée pour nos morts.

Le dimanche matin la grande Salle des Fêtes de la rue des Minimes était comble. 243 camarades assistaient à l'Assemblée Plénière, clôturant les travaux des jour précédents, où dans une discussion intéressante et toujours courtoise les vœux retenus par les Commissions préparatoires furent adoptés. Nous nous retrouvions ensuite nombreux à l'Hôtel Lutétia où un banquet de 350 couverts nous réunissait.

M. Camille Blaisot, ministre de la Santé publique, qui avait bien voulu présider, était entouré de M. de Castellane, Président du Conseil Municipal, M. le Docteur Boulay, représentant M. le ministre des Pensions, M. Eugène Brieux, de l'Académie Française, Mlle Marguerite Arbel, Mlle d'Herbemont, M. Possoz, Secrétaire général de l'Office National des Mutilés et Réformés, le Commandant Dagnaux, Président des Ailes Brisées, M. Lesparre, Délégué de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, M. Capy, de la Fédération des plus Grands Invalides. M. Gerville-Réache, du *Matin*, M. Jean Delage, de l'*Echo de Paris*, nous avaient fait également le plaisir d'être des nôtres et firent le lendemain, dans leurs journaux respectifs, une très juste et très intéressante relation de cette manifestation.

Au dessert, notre Président Scapini, dans un discours plein de verve et de délicatesse, sut dire à nos invités de marque ce qu'était notre Association, quels étaient nos désirs, nos aspirations et sut faire préciser, par des représentants qualifiés, les promesses officielles que nous pensons voir bientôt se réaliser.

Nous ne saurions oublier de mentionner spécialement l'élégant discours de M. de Castellane et la si touchante allocution de notre vieil ami M. Brieux que tous les assistants acclamèrent debout.

M. Camille Blaisot prit enfin la parole pour nous assurer en qualité d'ancien combattant, de sa sympathie et de son dévouement à notre cause et voulut bien nous promettre, pour cet été, sa visite à nos maisons de Franceville.

Ainsi finit notre 13^e Assemblée par ce banquet d'une haute tenue qui frappa, nous le savons, tous nos invités. Quel plaisir ce fut pour

nous de retrouver de nombreux camarades dans une atmosphère reposante, où la camaraderie se retrempe, où notre Groupement gagne chaque année en force et s'affirme davantage à bien des yeux étonnés.

Réconforté et encouragé, chacun maintenant reprend sa route assuré d'avoir une seconde famille : l'Union des Aveugles de Guerre.

H. AMBLARD.

DISCOURS

prononcés au banquet de l'Union des Aveugles de Guerre
le Dimanche 26 Avril 1931, à l'Hôtel Lutétia

Discours de M. SCAPINI

Président de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE MINISTRE,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL,
MESDAMES,
MES CHERS CAMARADES,

Pour la troisième fois, cette année, nous sommes réunis, après notre Assemblée générale, à un petit déjeuner intime auquel vous avez bien voulu nous faire l'honneur d'assister.

Vous permettrez, puisqu'aussi bien l'usage antique et solennel le veut, et que je dois faire un certain nombre de remerciements à l'issue du banquet — ce qui m'est d'ailleurs une tâche fort agréable — vous me permettrez, Messieurs, de commencer par notre éminent ami, M. Brieux.

Vous avez été, mon cher Maître, si je puis dire, à la base de l'inspiration qui a permis à ce groupement de se constituer. Vous savez quelle affection tous les membres de l'Union des Aveugles de Guerre portent en leur cœur pour votre personne. Quelle affection respectueuse et très réelle. (*Applaudissements.*) Ce m'est une heureuse fortune que de vous la traduire aujourd'hui, bien que très brièvement. Très brièvement, car, il faut que vous le sachiez, MM. et Mmes nos invités, les discours seront comprimés, si je puis dire, entre le dessert et la partie de danse qui doit suivre et par conséquent, doivent être abrégés d'autant. Je vais tâcher

de me conformer à cette règle, tout en tentant de la faire cadrer avec mes obligations.

Monsieur le Ministre, vous êtes Ministre de la Santé et vous nous avez fait l'honneur de venir présider aujourd'hui, cette petite réunion.

Ministre de la Santé, la santé n'est pas toujours purement physique, elle est aussi morale et c'est vraisemblablement à cette aspiration que vous avez répondu, en même temps qu'à l'amitié sincère que vous nous portez, en acceptant de nous faire l'honneur d'être aujourd'hui à nos côtés, ce dont nous vous remercions. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président du Conseil Municipal, l'Union des Aveugles de Guerre sait quel ami précieux elle a en vous, l'Union des Aveugles de Guerre — et il est juste, vous me permettrez de vous le dire, que je vous fasse payer un peu votre écot — met sur votre tête un certain nombre d'espérances. (*Applaudissements.*)

Je m'en voudrais d'insister lourdement sur la nature des espérances, chacun les devine et Monsieur le Président du Conseil Municipal est le dernier à les ignorer.

Monsieur le Président du Conseil Municipal, c'est donc, en même temps que des amis très sincères que vous avez devant vous, des hommes qui, à l'avance, espèrent devenir vos obligés.

Je ne doute pas que Monsieur le Président du Conseil Municipal ne marche dans le sillage de mon cher ami Possoz. Une toute petite partie des aspirations que nous avons, repose aussi sur le geste très amical, qu'indiscutablement, vous accomplirez. J'en prends acte, puisqu'aussi bien la très bonne éducation qui est votre part, vous empêche de protester et que, si même vous protestiez, je suis sûr que les sentiments que vous nourrissez pour nous, au fond de votre cœur, vous en empêcheraient aussi. (*Applaudissements.*)

M. le Ministre des Pensions, ou plutôt, M. le Docteur Boulay, qui représente ici le Ministre des Pensions, — à qui, d'ailleurs, ouvrant une parenthèse, j'envoie d'ici notre salut très fraternel et très affectueux, au grand mutilé de guerre qu'est M. Champetier de Ribes — vous êtes de ces camarades avec lesquels on peut parler sans fard.

Vous le savez, Monsieur le représentant du Ministre, les hôtes qui sont ici, ne sont pas de ceux que l'on voit demander beaucoup. Ce sont de ces hôtes qui ont accepté, sans résignation, mais simplement, en hommes, une situation très difficile et très pénible. La part des pouvoirs publics, dans le soulagement à apporter à une souffrance que personne ne songe à discuter, est d'ordre extrêmement tangible. Nous avons eu,

à plusieurs reprises, l'occasion de nous en entretenir, le Conseil d'Administration de l'Union, et le Ministre. Nous avons trouvé le Ministre, dans le principe, extrêmement favorable, et dans la réalisation, tout aussi favorable, mais ayant en face de lui un certain nombre d'obstacles auprès desquels ceux du steeple-chase d'Auteuil, ne sont qu'une plaisanterie.

Mais nous connaissons les qualités de M. Champetier de Ribes et nous savons que dès l'instant qu'il nous a donné sa promesse d'ancien combattant de faire l'impossible pour qu'enfin nous ne soyons plus obligés de venir chaque année vous demander quelque chose, et qu'il puisse nous donner à la fois tout ce que nous demandons et que le moins que l'on puisse en dire est que cela est fort raisonnable — il en a convenu — sa bonne volonté nous est acquise. Nous connaissons son bon vouloir, nous connaissons son poids, par conséquent c'est presque, par anticipation, un succès que j'enregistre. (*Applaudissements.*)

Je m'en voudrais, si je ne remerciais Mlle d'Herbemont, qui nous a fait le plaisir et l'honneur d'assister aujourd'hui à notre petite fête. Dans une pensée touchante, Mlle d'Herbemont a offert aux Aveugles de Guerre, une canne blanche, laquelle canne blanche a pour effet de rappeler à ceux qui jouissent encore du sens de la vue, qu'il est bon d'aider ceux qui en sont privés. (*Applaudissements.*)

Mes camarades représentant des Associations d'Anciens Combattants, tant de la Confédération des plus grands invalides, que de celle des Ailes Brisées, que d'autres Associations qui ont bien voulu se faire représenter ici, vous savez les sentiments de bonne, franche et loyale camaraderie que nous vous portons. Trouvez-en ici, aujourd'hui encore, l'assurance renouvelée. (*Applaudissements.*)

Et puis, reste notre Comité d'action. M. de Traversay, Mlle Arbel, M. l'Évesque, M. Bloch, tous ceux qui aux moments les plus difficiles de l'évolution de notre groupement, se sont toujours trouvés autour de nous. (*Applaudissements.*) C'est le très modeste hommage d'une reconnaissance sincère que l'Union des Aveugles de Guerre tient à vous exprimer par ma bouche. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Ministre, les hommes que vous avez devant vous, selon le titre d'un ouvrage célèbre d'un de nos camarades ancien combattant, Claude Farrère, sont de vrais hommes vivants. Et mon Dieu, si j'insiste, c'est qu'il ne faut pas oublier qu'ils ont eu l'étrange fortune, pour défendre leur pays, le plus beau qui soit au monde, de perdre la joie de le voir, à jamais. C'est un sort cruel. Néanmoins, parmi ces

hommes, et c'est ma fierté de le dire en leur nom, il n'y a pas eu de défaillances. Vous avez trouvé des hommes qui ont été prêts à affronter, dans les conditions les plus difficiles, une vie, qui, déjà pour les voyants, représente quelque chose d'assez redoutable. Ces hommes se sont réunis en un Groupement, et ce groupement, né de leur volonté, mené par eux, ils en sont plus que fiers, ils l'aiment. Et tels que vous les voyez, ici, aujourd'hui, ils sont venus de tous les coins de la France pour assister à ce que d'aucuns pourraient prendre pour une petite cérémonie banale, l'Assemblée générale de leur groupement.

Ils sont aidés — et c'est là un hommage que j'entends leur rendre — à supporter d'une part, les vicissitudes de l'existence et d'autre part, ses difficultés, par leurs femmes et par leurs amis. (*Applaudissements.*) Et ce n'est pas un mince hommage à rendre aux femmes des aveugles, que de dire qu'elles se sont adaptées presque trait pour trait, à une situation, celle de leurs maris, évidemment très nouvelle; pour elles comme pour eux. (*Applaudissements.*)

Le Ministre, j'en suis convaincu n'a absolument pas besoin de rappel à l'ordre et les sentiments que nous lui connaissons pour nous, nous dispensent, je dirai même presque de toute espèce de rappel de cet ordre. (*Applaudissements.*)

C'est que les femmes de nos camarades, Monsieur le Ministre, sont celles qui traduisent à chacun de nous, tout l'aspect extérieur de la vie. Ce sont elles aussi — et c'est là leur honneur — qui leur font oublier les quelques petites ingratitude qui proviennent de l'oubli, de l'oubli heureusement pas trop généralisé, mais d'oubli tout de même, qui est un sentiment d'essence bien humaine, contre lequel nous avons, nous particulièrement, à nous garantir. Et puis encore, elles sont le trait-d'union avec la vie extérieure. Car rien dans notre existence, Monsieur le Ministre, ne serait plus affreux que d'être retranchés d'un monde auquel nous avons appartenu jusqu'à 21 ans, dans certaines conditions et auquel nous continuons d'appartenir, dans d'autres conditions. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Ministre, j'ai dit en commençant que les Aveugles de Guerre, à l'issue des discours, s'en iraient danser. C'est tout un poème et c'est toute une image. Seulement, ce poème et cette image me rappellent à un sentiment élémentaire de la décence, et la décence est la brièveté. J'ai parlé déjà trop longuement, Monsieur le Ministre, je voudrais que vous soyez bien assuré et vous aussi, tous nos très chers invités, d'aujourd'hui, des sentiments affectueux de reconnaissance que les Aveugles de Guerre nourrissent pour vous, et je voudrais, avant de ter-

miner et de m'asseoir, prendre le verre que Mlle Arbel aura la gentillesse de me donner. Je voudrais lever ce verre à une paix idéale que les souffrances que nous avons subies, que nous n'avons pas oubliées, nous permettent d'espérer. Je voudrais boire aussi à la prospérité du groupement qui m'a fait l'honneur de me nommer son président, et je voudrais boire, Monsieur le Ministre, autant qu'à votre santé, à celle de M. Champetier de Ribes. (*Applaudissements.*)

Discours de M. LESPARRE

Représentant de la Confédération Nationale des Anciens Combattants

MONSIEUR LE MINISTRE,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL,
MESDAMES,
MES CHERS CAMARADES,

La Confédération Nationale des Anciens Combattants et victimes de la guerre, s'honore grandement aujourd'hui, en venant vous apporter ici l'expression de sa plus sincère et de sa plus tendre sympathie.

Mais je tiens à déclarer tout de suite qu'il ne faut pas voir, dans ce geste, que l'on pourrait qualifier d'officiel, une marque de sympathie, de devoir, de simple protocole, je tiens à vous dire que, par ma bouche, c'est toute la génération du feu, depuis ceux qui sont aux premières places jusqu'aux plus simples poilus de nos campagnes, qui vous apporte aujourd'hui, ici, l'expression de toute son affectueuse camaraderie. (*Applaudissements.*)

D'ailleurs il ne peut en être autrement, parce que vous êtes, mes chers camarades, pour nous, d'abord, le souvenir. Vous êtes le souvenir de nos souffrances et de nos angoisses personnelles. Mais vous êtes surtout le souvenir des souffrances, des angoisses, des sacrifices de ceux qui sont tombés pour ne plus se relever et que vous continuez à représenter magnifiquement, ceux-là qui sont tombés pour plus de justice, plus de fraternité, en même temps que pour une France toujours très belle. (*Applaudissements.*)

Vous êtes aussi pour nous un force. Il ne faut pas oublier que la génération du feu a pris sur les champs de batailles, entre les mains de ses agonisants, la responsabilité de la défense, non seulement d'un précieux patrimoine, mais encore des possibilités de réalisation d'une société meilleure, où présideraient plus de justice et d'amour et plus de fraternité. Et il arrive à cette génération du feu de rencontrer sur sa route des

gens qui oublient, des gens fatigués qui s'assoient sur le bord du chemin, qui ne peuvent pas continuer davantage à gravir la route quelquefois aride du devoir. Il arrive quelquefois à cette génération du feu de rencontrer peut-être des trahisons, et, alors, cette génération du feu, qui a tout de même autre chose que du positivisme dans son âme, et qui songe qu'elle a un devoir social à remplir, tombe parfois désespérée, et, mes chers camarades, à ces moments-là, c'est vers vous qu'elle se retourne, vers vous qui, cependant, auriez le droit d'être plus désespérés qu'elle, mais qui leur redonnez certainement toutes les forces nécessaires pour accomplir jusqu'au bout la tâche qu'elle s'est tracée, ou, tout au moins, que nos morts lui ont tracée.

Vous êtes aussi, pour nous, pour cette génération du feu, un véritable drapeau. Si cette génération du feu s'est tracé la tâche immense qu'elle a à remplir, c'est parce qu'elle savait qu'en regardant devant elle, elle vous apercevrait, c'est parce qu'elle savait qu'en regardant ces visages qui sont labourés par tant de souffrances, qu'elle recouvrerait les forces de vie et d'espérance qui sont si nécessaires à cette génération pour triompher.

Voilà pourquoi, mes chers camarades, aujourd'hui, la Confédération Nationale lève son verre. Elle le lève à vous, Mesdames, qui êtes les compagnes héroïques de ces camarades, qui en êtes les véritables anges gardiens, et dont le visage, malgré toutes les souffrances atroces qu'il peut éprouver, s'illumine et est si semblable, parfois, au visage même de cette France à laquelle je voudrais boire en buvant aux aveugles de guerre. Parce qu'en buvant à eux, je sais que je bois dignement à la France, qui est, malgré tout, et qui sera le phare vers lequel le monde entier se retourne pour suivre un chemin de lumière. (*Applaudissements.*)

Discours de M. CAPY

Représentant de la Fédération des Plus Grands Invalides

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS CAMARADES,

Vous excuserez un grand mutilé, amputé des deux jambes, qui n'a pas déjà la possibilité de se mouvoir, qui vient ici, délégué par l'Association des Plus Grands Invalides, bénéficiaires des articles 10 et 12, adresser à votre président, notre camarade Scapini, au nom de mon président, nos plus vives et chaleureuses amitiés.

Je tiens à exprimer ici à M. Brioux et à tous les associés, combien nous sommes heureux de voir leur présence parmi nous.

Je tiens à dire que M. Brioux est un des premiers qui a apporté, au début, vis à vis de tous les grands invalides, non seulement des aveugles de guerre, mais aussi de tous les grands amputés, une activité et un dévouement sans limite.

Les grands amputés étaient renvoyés dans leurs foyer avec trente sous par jour. Grâce à l'intervention de M. Brioux — et je tiens à le dire ici d'une façon formelle — la pension de 975 fr. est montée à 1.200 fr. (*Applaudissements.*)

Je tiens à vous dire que je suis resté, pour ma part, quatorze heures sur un champ de bataille. Quand je suis revenu, il a fallu me rétablir, c'est-à-dire travailler. Tous ceux qui sont partis n'avaient pas une fortune. Ils sont partis avec leur cœur, avec leurs sentiments. Ils ont fait la guerre pour le bien, pour l'intérêt général.

Il n'y avait pas de démagogie comme il en existe maintenant. Les hommes devaient faire leur devoir, ils l'ont fait.

Par conséquent, tous, partis dans ce sentiment, nous nous sommes retrouvés sans jambes, sans appareils, sans rien. Grâce à la générosité de cœur, grâce aux sentiments et à l'activité de M. Brioux, notre sort a pu être amélioré.

Je parle en simple mutilé. J'exprime ma pensée et j'exprime la pensée de chacun. Je suis délégué dans les associations, dans les comités. Je vais partout, au comité pour la prothèse, pour l'orthopédie, pour les soins médicaux. Je suis à la disposition de tous les aveugles de guerre.

Ce ne sont pas des discours qui peuvent permettre aux plus grands invalides, articles 10 et 12, de vivre, il faut leur accorder quelque chose, et des moyens d'existence pour eux, leurs compagnes et leurs ascendants. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. le Docteur BOULAY

Représentant du Ministre des Pensions

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES,
MES CHERS CAMARADES,

La plus grande émotion étreint mon cœur à l'aspect du magnifique spectacle auquel il m'est donné d'assister à la faveur de l'honneur qui m'échoit d'être des vôtres, représentant, ici, M. Champetier de Ribes,

Ministre des Pensions, et vous apportant, à mon tour, l'hommage de sa plus affectueuse sollicitude et de son plus fraternel attachement.

Mes chers camarades, loin de toute précaution oratoire, parlant sans fard, comme l'annonçait, tout à l'heure, affectueusement et courageusement, votre vaillant président Scapini, je peux vous apporter, ici, l'affirmation que, pour tous les grands mutilés et, plus spécialement, pour vous, le ministre des pensions a la sollicitude la plus touchante et la plus absolue. (*Applaudissements.*) Je n'aurai même pas à vous rappeler sa qualité qui fait de lui un véritable frère d'armes pour vous autres, et je peux bien vous déclarer qu'hier au soir, alors que je m'entretenais avec lui de la mission que je devais remplir à cette même table, le Ministre m'a dit : « Veuillez donc donner l'affirmation que, s'il en est besoin, je suis résolu, à la faveur d'une commission récemment prévue, à accorder de légitimes satisfactions aux revendications qui sont celles des Aveugles de Guerre. » (*Applaudissements.*)

Vous savez non seulement le poids que rappelait tout à l'heure M. Scapini, vous savez l'autorité morale du Ministre que j'ai l'honneur de représenter parmi vous et, mieux encore, la valeur de ses paroles et de sa promesse.

Je ne ferai qu'élaborer rapidement les revendications qui m'ont été contées. Je ne veux dire qu'un mot du montant total de l'allocation, jugée, par beaucoup d'entre vous, comme insuffisante; je sais qu'on l'a comparée aux allocations des autres pays et il ne m'est pas loisible d'apporter quelques commentaires à cet écart. Mais, cependant, M. le Ministre est de ceux qui pensent comme M. Scapini, qu'un minimum de dépenses élémentaires doit être compatible avec votre dignité, avec les parcelles de gloire que vous traînez dans votre passé. (*Applaudissements.*)

On a salué tout à l'heure celles de vos vaillantes compagnes, celles et ceux dont on a pu dire qu'ils étaient des guides qui sont chargés de veiller sur vos souffrances quotidiennes. Il est certain que, pour ce que vous demandez relativement à l'extension ou à la réversibilité des pensions, en faveur des compagnes qui auront récemment accepté de partager votre glorieux sort, il s'agit là d'une revendication importante et, en quelque sorte, logique. Sans prendre d'engagement *a priori*, laissez-moi vous dire que le sens de la justice et de la générosité ne peut pas ne pas y être arrêté et que, dans l'avenir, cette considération ne saurait nous trouver complètement étrangers.

Vous avez raison, mon cher Président, donner ce qui est raison-

nable et ce qui est possible, c'est vraisemblablement dans la mesure de la justice et du cœur que vous connaissez au Ministre des Pensions.

Et, pour ma part, je ressens l'honneur qui m'échoit d'être aujourd'hui des vôtres. Pour moi, dont la vie professionnelle est, depuis longtemps, vouée pour une grande part aux soins des traumatismes oculaires, et qui ai eu l'honneur de soigner certains d'entre vous, aux premières heures, si dures, de leurs indicibles souffrances. Et je ne peux pas ne pas évoquer devant vous l'image d'un de vos frères, ce jeune soldat du 120^e d'Infanterie, de la classe 14, qui, arrivé le matin même, m'était ramené à la fin du jour, les yeux brûlés, et qui me déclarait, au travers d'une totale sérénité : « Je n'ai fait que mon devoir et je ne regrette rien ». Vous aussi, mes chers amis, et j'ai quelque pudeur à vous rappeler un tel fait, vous avez fait pleinement votre devoir et vous ne regrettez rien. Dans votre silence, dans votre nuit, vous continuez à vivre la redoutable et magnifique épopée, et vous donnez le magnifique spectacle de l'héroïsme permanent témoin de votre courage consenti et prolongé. Vous ne percevez plus la lumière, résultante physique des ondes perçues, mais vos autres sensations sensorielles s'en trouvent exaltées. La finesse, la ténuité, la délicatesse sont devenues vos hôtes, elles atténuent la rigueur de votre redoutable et splendide isolement. Mieux, encore, moins distraits en l'absence des sensations visuelles, vous, vous êtes en possession plus réelle de votre être. Vous en discernez plus fortement les contours. Vous vivez plus en profondeur, vous atteignez plus facilement aux véritables cimes, moins étrangers à votre propre existence et dominant le poids obscur dont elle est lasse.

Vos consciences repliées sur elles-mêmes, atteignent ainsi à la plus haute sérénité. Vous vous laissez bercer dans votre nuit par les merveilleux souvenirs de vos lointaines visions. Vous vivez dans un rêve, et, songeant à la France à laquelle vous avez voué votre sacrifice, vous pouvez ainsi lui dire, avec le poète André Lafont, tombé lui aussi au champ d'honneur :

*Ton amour est en moi plus fort que l'image
De la lune parmi les temps silencieux;
Et partout je le porte et sans cesse à mes yeux
Le rêve retrouvé vient offrir ton visage.*

Votre douleur vous élève et elle vous magnifie, mes chers amis, mes bons amis, car notre douce patrie, la France, est à son origine.

C'est pour avoir voulu conserver au monde le flambeau qu'est notre

pays, c'est pour avoir voulu préserver la lumière qu'il prodigue et qu'il diffuse, que vous avez accepté de ne plus percevoir l'autre lumière. Soyez-en aimés davantage, s'il est possible, soyez préservés du mauvais et méchant oubli. Recevez ici l'assurance de notre sollicitude et de notre affection émue, vous, les héros vivants et nobles, qui avez sauvé la France et les traditions éternelles qu'elle présente. (*Applaudissements.*)

Discours de M. DE CASTELLANE

Président du Conseil Municipal de Paris

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES,
MES CHERS CAMARADES,

L'occasion qui m'est aimablement offerte de prendre la parole à l'issue de ce déjeuner amical me permet de saluer, au nom de la Ville de Paris, l'Assemblée Générale de votre belle et active société.

Votre discrétion et votre modestie n'empêchent pas, en effet, vos assises de figurer au tout premier rang des manifestations susceptibles de retenir à la fois la sympathie pour la noblesse de leur objet, et l'attention pour l'importance de leur ordre du jour.

Il m'est particulièrement agréable de vous apporter, ici, l'hommage unanime de mes collègues et de la cité tout entière.

Ce faisant, j'ajoute à ma mission officielle l'expression de sentiments personnels que les circonstances ont rendu spécialement vifs à votre égard. Bien que votre siège social soit situé rue Ballu, dans le 9^e arrondissement, la collaboration qui vous unit à la grande famille des Aveugles de France n'a pu manquer de vous mettre en rapport avec le représentant du quartier où s'élève l'ensemble d'œuvres instituées sous le patronage de Valentin Haüy.

Vos origines mêmes, les conditions héroïques dans lesquelles vous avez subi les plus dures épreuves, ont conféré à votre groupement une originalité puissante qui, sans doute, le distingue, mais qui, aussi, le met en mesure, grâce à l'énergie exceptionnelle de ses adhérents, de servir d'animateur et de modèle pour tous les mutilés des yeux. (*Applaudissements.*)

A ce titre, encore, vous méritez une gratitude qui ne s'appuie pas moins sur des considérations morales que sur des raisons pratiques.

Vos réalisations dans l'ordre économique et social — et, notamment, les encouragements que vous avez donné à tout ce qui est bien, à la natalité, à l'accession à la petite propriété, à l'application des lois

sur les habitations à bon marché — font de vous des citoyens dont l'efficacité, comme disent les citoyens anglais, est digne d'être proposée en exemple.

Mais votre action obtient d'aussi beaux résultats dans le domaine de la vie spirituelle. N'est-ce pas, en effet, une vertu entre toutes admirable que cette fraternité qui règne entre vos membres et qui transforme chaque jour davantage votre maison de la rue Ballu en un foyer que l'intensité même de sa flamme rend trop étroit.

Et n'est-ce pas, pour une capitale, un incomparable privilège que de posséder un centre d'où rayonnent tant de dévouements et tant d'autorité que l'ambiance en est comme purifiée et que l'atmosphère moyenne de l'existence collective en est comme réchauffée pour le plus grand bien de tous. (*Applaudissements.*)

La connaissance que nous avons de vos qualités d'hommes, si fortement résumées, symbolisées, dans le caractère de votre cher Président, M. Scapini, suffit à nous empêcher de nous étonner des résultats que vous obtenez. (*Applaudissements.*)

Elle ne diminue en rien notre gratitude pour les services que vous rendez à la cité et à la nation.

Paris espère ardemment que votre projet pour l'extension de votre home sera couronné de succès, comme vos entreprises précédentes.

D'ailleurs je puis vous assurer que, répondant à l'appel discret, oh ! combien ! de mon ami Scapini, je puis vous assurer, dis-je, que mes collègues et moi-même nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour vous donner, à Paris, tout ce à quoi Scapini a fait allusion. (*Applaudissements.*)

Et, en ce qui me concerne personnellement, j'ajoute que je trouve qu'il n'y a rien de trop bon pour vous.

Je lève mon verre à l'avenir des aveugles de guerre pour lesquels notre affection et notre respect nous dictent les vœux de bonheur les plus doux et les plus dévoués. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. BRIEUX

de l'Académie Française

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS AMIS,

Vous me permettrez de dire « Mes chers amis », j'étais même porté à dire : « Mes chers enfants », mes chers petits enfants, puisqu'un

certain nombre de vous m'ont donné le titre dont je suis le plus fier et qui est la récompense de toute ma vie, si elle en mérite une, celui de « Grand-père ». (*Applaudissements.*)

J'avais demandé qu'on m'épargnât, ou plutôt qu'on vous épargnât l'ennui, peut-être, d'entendre ma parole, car je suis incapable de parler en public, c'est la deuxième fois de ma vie que je le fais.

Je ne voulais vous dire, cependant, sur l'insistance qui m'a été faite, que deux mots de remerciements. Je les avais préparés, mais c'est très mauvais de préparer quelque chose, quand à l'âme tout à fait sincère et quand on n'est pas habitué à la parole.

A mon embarras, vous avez ajouté une émotion dont je tremble encore, par les paroles qui m'ont été dites par votre président, et aussi par celles que vous avez entendues tout à l'heure.

On a parlé de reconnaissance de vous à moi. C'est une singulière erreur, mes chers amis : si quelqu'un doit de la reconnaissance à d'autres, c'est moi vis à vis de vous, car vous avez assuré la dignité de ma vie pendant la guerre. J'étais trop vieux, déjà, pour aller à vos côtés. J'ai pu m'employer, grâce à des collaborations précieuses, et une de mes collaboratrices est à côté de moi. Si j'ai eu une bonne idée, c'est d'avoir confiance en vous.

Au début de la guerre, on était un peu bouleversé devant le nombre des blessés aux yeux qui arrivaient dans les centres, et, certainement dans une bonne intention, on avait rêvé de construire, à Paris ou dans les environs immédiats, un immense bâtiment qu'il eût fallu, hélas, appeler les cent cinquante vingts.

D'instinct, par la tendresse qui est en moi pour vous, j'ai résisté, j'ai obtenu de M. Justin Godard, dont le nom devait être prononcé ici, que l'on cherchât, au moins pour un temps, à vous rapprocher de vos familles. Et j'ai dit : « Mais pas tant d'œuvres pour eux, oui, allez au secours matériel, mais je vous affirme qu'ils sont capables de se gouverner eux-mêmes, et, quelque cruelle que soit leur blessure, ils ne sont pas diminués comme certains le croient. Il faut les remettre dans les conditions où leur activité pourra s'exercer ».

J'ai pu réussir. Je crois avoir contribué à la création de l'Union des Aveugles de Guerre, et c'est toute ma fierté. (*Applaudissements.*)

Je veux terminer en saluant celles qui ont été et qui sont autour de vous. Je ne puis penser sans douleur, sans admiration, à vos pères, à vos mères. Je ne puis penser sans reconnaissance à vos femmes. A celles dont la tendresse, la tendresse de chaque jour, la tendresse incessante,

l'intelligence toujours en éveil, le dévouement toujours prêt, à celles qui vous ont aidé à vivre après la blessure.

Un journal américain me demandait de lui parler de vous, et j'ai dit : « Oui, ils ont été admirables, sur le champ de bataille, mais pour eux la guerre n'est jamais finie, et ce que j'admire plus, encore, c'est leur courage de chaque jour, après la blessure ».

Mes bien chers amis, j'ai terminé. Je vous demande la permission de lever mon verre à vos enfants, à l'avenir de vos enfants. C'est pour eux, c'est pour que, jamais plus, l'horrible chose ne recommence, que vous avez été au feu. C'est pour eux que vous avez déployé tant de courage au moment de la blessure, et après la blessure.

Je leur souhaite un avenir. Je désire — et je suis certain que ce désir est inutile — qu'ils se rendent compte de ce qu'ils vous doivent et que, dans leur vie, ils vous prennent pour modèle. Et je souhaite qu'en résultat, ils soient heureux et qu'ils assurent à la France et à la terre entière une ère de calme, de paix et d'amour. (*Vifs applaudissements.*)

Discours de M. BLAISOT

Ministre de la Santé Publique

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS CAMARADES,

Le Ministre de la Santé Publique, en venant présider aujourd'hui votre banquet, a eu le simple souci d'accomplir, vis-à-vis de vous tous, un geste d'amitié. Remplaçant votre tuteur naturel, mon éminent collègue et ami, le Ministre des Pensions, dont vous avez accueilli tout à l'heure, avec tant de sympathie, le représentant, je remplis un devoir de ma fonction et je vous demande simplement ceci, de voir, à côté du Ministre qui vous parle, un ancien combattant, de la guerre, et de m'accueillir, par conséquent, comme un camarade, et comme un camarade dont le cœur, pour une raison spéciale que je vais vous dire, et qui est d'ordre intime, a toujours été en éveil vers vous.

A la mobilisation, j'étais, en effet, réformé pour la vue. Je me suis engagé pour la guerre et, tous les jours de campagne, j'ai eu devant mon esprit la tragique perspective et l'angoisse de voir, un jour, mes yeux se fermer à la clarté radieuse du soleil. Je n'ai pas eu, pour ma part, ce malheur, mais, plus que tous autres, alors que certains, comme on le disait tout à l'heure, ont quelquefois montré à votre égard un esprit

distrain, moi, j'ai, tous les jours de ma vie, été pris de compassion fraternelle pour les blessés de la vue.

Je vous apporte ici une parole d'affection. Notre gratitude pour vous est sans limites.

Ce que nous vous devons, surtout, c'est de l'admiration, et de l'admiration non pas seulement pour ce que vous avez fait, et pour ce que vous avez souffert, mais parce que vous représentez la noblesse de la vie.

A vos côtés, des femmes sont demeurées; des épouses, des sœurs, ou des filles, qui se sont donné, dans la douceur de leur tendresse, la mission de vous égayer la vie. A la différence des femmes d'embusqués, qui ont rougi de leur mari, les vôtres se sont dressées serrées contre vous avec orgueil. (*Applaudissements.*) Et c'est là la plus belle reconnaissance que vous puissiez leur avoir, c'est vrai, mais c'est là aussi la plus belle récompense du devoir que vous avez accompli.

Mon ami Scapini disait que le Ministre de la Santé Publique devait s'intéresser aussi à la santé morale, c'est vous qui la représentez, et, lorsque, tout au long de ce déjeuner, je voyais la gaieté qui animait ce repas, je me sentais le cœur serré à la fois d'émotion et de consolation. Et de consolation, parce que vous ne voulez pas qu'on vous plaigne, vous préférez que l'on se rappelle simplement ce que vous avez donné. (*Applaudissements.*)

Je remercie ici publiquement tous ceux et toutes celles qui, à un poste quelconque, se sont tenus à vos côtés pour vous adoucir la vie, le Président du Comité d'action, M. de Traversay, Mlle Arbel, votre Vice-Présidente, votre Secrétaire Général, M. Amblard, et votre grand ami, M. Brieux. (*Applaudissements.*) Je les remercie du fond du cœur pour tout ce qu'ils ont dépensé pour vous.

Vos yeux se sont clos, un jour, sur des images terrifiantes, mais, alors que le dehors n'est pas beau toujours, tout au moins, c'est le dehors qui a été fermé à votre regard, et vos paupières, en quelque sorte, se sont retournées vers votre conscience et, de même que, jadis, le soleil avait égayé votre cœur, votre cœur est demeuré radieux parce qu'il reflétait une belle conscience.

Mes chers amis, vous n'avez pas seulement le Ministre de la Santé Publique devant vous, mais aussi le député de Franceville, qui vous attend cet été pour avoir l'honneur d'aller vous rendre visite chez vous, et qui, en cette minute, vous dit : « Gardez votre santé morale, suivez votre rêve, allez toujours devant vous, suivant ce droit chemin. Conservez

la fierté, aimez la santé, aimez la vie, en vous disant qu'elle vaut surtout — et l'on s'en aperçoit au fur et à mesure que l'on avance en âge — par ce qu'on lui a donné. (*Applaudissements.*)

SCAPINI. — Mes chers camarades, nous allons procéder à ce qui, au théâtre, s'appelle un changement de décors, c'est-à-dire que le personnel de l'établissement va retirer les tables, le plancher va se présenter à nu, et je sais que vous ne pourrez résister à la tentation qui se manifesterà à vous de danser dessus.

Je vais donc vous demander de bien vouloir passer dans la pièce à côté, mais, auparavant, je ne crois pas trahir la pensée d'aucun de ceux qui ont déjeuné ici en remerciant, au nom de l'Union des Aveugles de Guerre et de nos invités, et le directeur, et le personnel de l'Hôtel Lutétia, pour le soin tout particulier apporté à la confection d'un menu, dont le moins que l'on puisse en dire est qu'il était excellent et fort bien ordonné, et aussi, et surtout, à la manière dont il a été servi et aux égards dont chacun de nous a été l'objet de la part de ceux qui ont servi.



Autour de l'Assemblée Générale

Un de nos camarades qui prit une grande part à la Fondation de l'U. A. G. entendant dire dimanche matin que la Salle de la rue des Minimes était pleine à craquer nous confiait son contentement. C'est heureux, disait-il, que notre Assemblée se passe dans la « Maison des Mutilés ». On peut voir que l'U. A. G. n'est pas un Groupement ne comptant que des Dirigeants mais une grande quantité de militants prouvant ainsi la vitalité du Groupement.

★★

Mlle d'H... assistant à l'arrivée des autobus nous amenant de la rue des Minimes à l'Hôtel Lutétia et voyant le flot des camarades envahir le hall de l'Hôtel, nous demanda si tous étaient aveugles de guerre.

Sur notre réponse affirmative, lui indiquant que beaucoup étaient délégués représentant d'autres aveugles de guerre, elle nous confia qu'elle ne pensait pas assister à une réunion aussi importante, — d'où nécessité du Banquet.

Au cours de la sauterie qui a suivi le Banquet, notre camarade Almey de Bordeaux s'est joint, comme l'année précédente, aux musiciens et, avec son accordéon, a magistralement scandé quelques tangos et autres danses.

Nous publierons prochainement le procès-verbal et les comptes-rendus des Commissions et de l'Assemblée plénière, et nous indiquons dès aujourd'hui le résultat des élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration ainsi que la liste et le nombre des pouvoirs exprimés.

ÉLECTIONS DE 1931

Inscrits	2.074
Votes exprimés	1.569
Bulletins nuls	109
Bulletins valables	1.460
Ont obtenu:	
Scapini	1.238 voix
Lagarde	991 —
Robert Maurice	933 —
Satgé	902 —
Conan	875 —
Courteix	838 —
Laffargue	794 —
Arnault	778 —
Nicolaï	717 —
Petitjean	658 —
Virots	612 —
Evrats	555 —
Serre	552 —
Sibiril	460 —
Gallard	378 —
Mauger	376 —
Martin Paul	366 —
Delafosse	366 —
Rochelet	354 —
Dubois	340 —
Chamérac	324 —

Céré-Labourdette	301 voix
Malingre	199 —
Mathieu	191 —
Abderhamann	141 —

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans : Scapini, Lagarde, Robert Maurice, Satgé, Conan, Courteix, Laffargue, Arnault, Nicolaï Jean, Petitjean.

POUVOIRS

1387 camarades ont envoyé leurs pouvoirs, 30 de ces camarades assistant à la séance leurs pouvoirs ont été retirés.

24 pouvoirs ont été déclarés nuls et le nombre des pouvoirs valables est donc de 1333 se décomposant comme suit :

A AMAR (2). — Artel François; Gelin Jules.

A AMBLARD (70). — Grispoire Achille; Gorce; Gambert François; Padellec Hippolyte; Lorriaux Victor; Sublet Jude; Ray Camille; Rottée Paul; Robin Gilbert; Guerrier Benoit; Foubet Julien; Gallo Jean; Serdobbel Paul; Trouillet Alex; Galas Eugène; Burgard Hippolyte; Beaume Jean; Alquier Emile; Tilly Jean; Padoillé Antoine; Pernoo; Papineau Marcel; Pottier Arthur; Paillissé Aimé; Mayet Charles; Niant Simon; Renaux Louis; Bellevue Paul; Boutaric Augustin; Delacroix Léon; Dubost Pierre; Dardié Gabriel; Beaslas; Brice Marcel; Thiberge Gustave; Simon Joseph; Sourd Gilbert; Fraysse Félix; Ursat Marcellin; Vallery René; Le Floch Félix; Renaud Edmond; Etienne Gustave; Izard Marcellin; Douris Etienne; Lucas Georges; Moluçon Georges; Yvon Maxime; Mariani Jacques; Montchamont Léon; Marignier Benoit; Moquais Gustave; Villette Jules; Théret Georges; Temois Léon; Le Guen Raymond; Goubin Eugène; Guermontprez; Royneau Alfred; Julia; Gardet Pierre; Cancé Jules; Catrou Jules; Cizac Jean; Chanudet Léon; Chaullier Clovis; Crouzilac Clément; Sénéchal F.; Jandot Eugène; Daniellou Jean.

A ANGOT (délégué de la Seine-Inférieure), 22. — Abraham Pierre; Gille Raphaël; Hédouin Raoul; Leblond Auguste; Leroy Marcel; Lesade Marcel; Picot Georges; Prevel Louis; Wervort Jean; Vincent Gustave; Bayle Maurice; Girou Auguste; Talleur Léopold; Rost Ernest; Dupont Eugène; Eiselé Jean; Faugray Joseph; Devar.

rieu Emile; Ferret Marcel; Landais Joseph; Dupuis Joseph; Lemarchand André.

A ARNAULT Victor (2). — Lallemand; Petit Joseph.

A BIRAY (1). — Almay.

A BOIS Paul (7). — Cloarec Victor; Erbeta Eugène; Rouxel Ernest; Reguilhem; Sautou François; Tournès Simon; Vadon Henri.

A BOUDANT (1). — Buron.

A BONY (2). — Gresset Joseph; Arnaud André.

A BRUSSON (délégué de la Régionale de Bordeaux), (13). — Lanuc Jean; Lopital Théophile; Dunié Pierre; Darnaud-Guilhém Jean; Gautier Alexandre; Monribot Henri; Pierre Louis; Magat Louis; Michon Pierre; Arnoux Fernand; Bisserier François; Lambert Ludovic; Lardièrre Roger.

A BARDOUX (1). — Piérot.

A BLONCOURT (238). — Guillo Louis; Vilain Justin; Lajous Henri; Blaise André; Delsort Désiré; Evette Raphaël; Jarre-Sarre Marcel; Gedin-Donnat; Sauvage François; Boudot Jean; Albert Henri; Barbet Paul; Rols Camille; Veillard Georges; Erouart Fernand; Alibert Fernand; Pavil; Parent Victor; Barrat Prosper; Bargoin Jean-Baptiste; Bordier Henri; Jeandin Auguste; Thèbes Albert; Camerle Louis; Portebois Joseph; Izembard Ernest; Margault Marcel; Maynardie Joseph; Menetrey Emile; Mazaudier François; Martin Marcel; Maison René; Maho Joachim; Dutaud Emile; Daumas Pierre; Granger Jean; Giloux Paul; Guyennet Joseph; Sicard Antoine; Saulnier Louis; Le Serrec Yves; Dufour Louis; Le Stang Joseph; Banuyls François; Le Roux Jean-Louis; Lévy Mimoun; Arlaud Louis; Le Treust Pierre; Lecomte Fernand; Larour Sylvain; Liotaud Jean; Lebourg Auguste; Tanis Marius; Richou François; Fouasse Charles; Epstein Armand; Rascle Edouard; Crozon Léon; Nottin Georges; Riquart César; Godefroy Albert; Goffinon Alexandre; Fournier Pierre; Rignault Louis; Dajieu Jean; Raffat Jean-Marie; Hayotte Hippolyte; Porcheron; Suquet Henri; Roubaud Amboise; Seguin Léon; Lévêque Jacques; Seguela Jacques; Lafon Léon; Dolmière Emile; Gable Alphonse; Massot-Pellet; Teissier Emile; Bachir Ben Mustapha; Dumontet Jean; Ferezou Gabriel; Dubos Pierre; Seury Henri; Baron François; Sarret Aimé; Poubane Pierre; Le Barzic Ernest; Delforge; Gac François; Bakour Ismael; Berton Théophile; Mirouze Jules; Borla Joseph; Debooserie Henri; Barbier Eugène; Briffaut Georges; Châtillon Marcel; Massaly Henri; Basile Henri; Lacourt Lau-

rent; Terrier Pierre; Duverger Auguste; Sageloli Jean; Rémia Léon; Ricci Archange; Raffestin Mary; Boulet Antoine; Dangas André; Bourret Victorin; Régnis; Le Hétet Emile; Descormes Auguste; Dubos Gaston; Goulet; Lefebvre Georges; Masson J.-B.; Larue Louis; Bertoni Brung; Bathelier Félicien; Théodule Paul; Besnard Pierre; Léger Robert; Hatet; Colombat Charles; Moron Auguste; Courtemanche Louis; Arbaizar Louis; Barbier Charles; Collot Ernest; Houot Louis; Peligry J.-B.; Cantara Antoine; Barnabé Claude; Anquetil Pierre; Fevelat Jean; Sciellour François; Prévost Léopold; Duvallat Charles; Denos Jean-Baptiste; Chayne Marcel; Quesne Bienvenu; Godin Adrien; Barrallon Auguste; Lardans Gustave; Albespy Charles; Perrey Claudius; Valère-Chartier; Adam Joseph; Richard Elie; Agnus; Piollet Germain; Menahem Henri Abouadarham; Pluquin Jules; Bidault Jean; Paget Maxime; Daliot Marius; Touzet Félix; Guérin Auguste; Hadot Gaston; Soulié Louis; Lelarge Albert; Monsch Lucien; Bouet Marcel; Citron Pierre; James Joseph; Roy Jean; Cagneul François; Ploy Francis; Rolland Daniel; Jamet René; Duplan Jean-Baptiste; Mengin Charles; Dozinél Emile; Laurent Félicien; Petit Jacques; François Maurice; Murat Guy; Prault Louis; Boillot Emile; Roybin Benoît; Lioté René; Scotto Dominique; Beauval Joseph; Loizeau Armand; Cullet Jean; Dupont Julien; Forgeot Victor; Lebrun Georges; Arnould Emile; Dumas Joseph; Duval Paul; Lecomte Gaston; Gourdin Pierre; Dallet François; Barry Antoine; Rousseau Pierre; Lalœuf Lucien; Chalendar Adrien; Lecomte Louis; Julie Albert; Radet Robert; Fournier Claude; Vachon Charles; Penaud Elie; Beaudufe Simon; Pardanaud Jules; Poussard Moïse; Houdry Louis; Brunet Louis; Fonchy Martial; Grand Albert; Moussey Marie; Houpert Paul; Chautard Arthur; Layec Pierre; Masselin André; Joseph Edouard; Poulain Emile; Delille Albert; Digne Marius; Roussigny Joseph; Fourcade Jean-Marie; Comet Joseph; Coulon Elie; Hesnard; Pasquet Jean; Durant Jean; Venries Paulin; Le Bars François; Moret Marcel; Fauchier Joseph; Detoc Victor; Pichonneau Charles; Clemencel; Blanchon Louis; Massé Jean; Blanc A.; Anonyme.

A CABASSON (9). — Billoud Louis; Chabert Joseph; Corrazza Alexandre; Debatisse Jean; Dupuy Marius; Long Marius; Michel Félix; Rieu Clément; Petit Joseph.

A CAGNARD (6). — Verdure; Frère Emile; Salen; Gressent; Vochelet; Simon Alfred.

- A CANTARA (1). — Lambert.
A CARON (1). — Leriche.
A CARDOT (1). — Abeille.
A CERE LABOURDETTE (5). — Mirailh Pierre; Battesti Pierre; Torreborre Louis; Authié Louis; Mauret Basile.
A COCHON (1). — Warin.
A COLOMBEL (2). — Kolb; Feutré.
A CONAN (11). — Bertrand Léon; Clairet; Chambéron (J.-B.); Couesnon René; Debout René; Fessard Gilbert; Finot Gaston; Gay Lucien; Lerousseau Lucien; Marchal René; Versini Jules.
A COURTEIX (5). — Leblanc Louis; Cimbart B; Pinardon; Raffat; Simon.
A DAVID (1). — Laboulais.
A DELAFOSSE Georges (7). — Cognard Jean; Lennoz Grattien; Mercier Edmond; Mansion Maurice; Michel Mary; Viriot Constant; Leuzy René.
A DELAGE (1). — Turban.
A DERUNDER (3). — Brebion Fernand; Prud'homme Alfred; Trannoy François.
A DUBOIS (4). — Chaigneau Raoul; Petit André; Moreau Adolphe; Couchouren Henri.
A ENVIN (1). — Montfort.
A FAUVEL (1). — Frénay.
A FAVRET (35). — Alvergne Jules; Bardin Louis; Baretge Laurent; Besset Jules; Bondon Roger; Brunet Gaston; Caillaux Emile; Charrière Stéphane; Delplanque Ferdinand; Frey Michel; Gleye Louis; Godard R.; Goethel Georges; Johanssen Raymond; Lainé Louis; Mercadier J.-M.; Menuet Pierre; Michelet Eloi; Remy Jules; Renault Charles; Ribourtout Maurice; Roulet Fernand; Roussel Clément; Rouvreau Gabriel; Schoottel Alexandre; Seebacher Albert; Terras Jean; Tricaud Joseph; Viault Henri; Pouthier Paul; Revol Claudius; Hutinet Albert; Demontpion; Bavouzet; Martin Ernest.
A FILLON (1). — Guy Louis.
A GALLARD (2). — Ragon; Desmas.
A GRILLET (3). — Daridan Louis; Curé Paul; Nicolas François.
A GUDEFIN (3). — Michalet; Pagenel; Pénide.
A GUILLAM (1). — Conan.
A HEBREARD (19). — Papa Marc; Fabre; Vichet Marius;

Gaetti Séraphin; Rosso Honoré; Grimaldi Martin; Isnardy Jean; Palmarà Louis; Draperi Jean; nvernissi; Graglia; Draperi Jacques; Barbier Pierre; Lambert Louis; Alloï; Rouquette; Georges Léon; Butel; Pasquier Thérèse.

A IZAAC (35). — Antoine Louis; Barbe Albert; Bétremieux François; Buy Benoit; Riau Joseph; Boche Florentin; Bourbon Jean; Camuset; Fleury Henri; Delaplace Léon; Dubreuil Olivier; Dufourg Jean; Capitaine Eugène; Gauch Victor; Gauthier Edmond; Guillebert Armand; Herbet Alexandre; Juif Jean; Le Cam Yves; Levêque Lucien; Momboeuf Adrien; Musquar Joseph; Olivet François; Quinet Maxence; Quinsat Emile; Ramadour; Robic Louis; Reyné Roger; Aubert Sauveur; Souty Jules; Viellet Henri; Warnet Abel; Coublucq Jean; Robert G.; Fauconnet Victor.

A JEANSOULE (2). — Martin Gabriel; Pinson Auguste.

A KROMER (*Délégué du Finistère*) (23). — Kermeis Pierre; Argouach Guillaume; Bellec Yves; Bénéat Yves; Bouquen Jean; Coat Jacques; Deniel Charles; Garrec Jean; Gohiec Michel; Gourriou Louis; Guillou Louis; Kérangall Vincent; Kervel Yves; Kerruel Jean-Louis; Kerriou Jean; Le Floch; Le Lann François; Le Borgne Laurent; Martin Jean; Prigent Jean-Marie; Queré Yves; Lecoq; Barbier Jean.

A LAFFARGUE (21). — Abderramann Ben Saad; Bentejac Bernard; Barbette Louis; Bertau René; Carrier Elie; Devèze Gédéon; Fillon Ernest; Pion François; Peigné Jules; Pelegrin François; Kallembrun Paul; Lutz Victor; Lansquenet Emile; Lалуque Jean; Lucchini François; Laborde Gabriel; Meyre Etienne; Nonorgues Albert; Rambeau Alfred; Sire Jules; Bève Etienne.

A LAGARDE (24). — Dessais François; Desbancs Marcel; Darnis Joseph; Denis Joseph; Deltor; Cluzelaud F.; Cassar Gustave; Veyret Pierre; Sigault Jean; Soulier Michel; Rouhau Zacharie; Paradis Gabriel; Petipeix Léon; Maze Joseph; Maillasson Joseph; May Joannès; Matinaud Joseph; Dupuy Paul; Gatillon Eugène; Guéguen François; Gauthier Raoul; Gustin Louis; Eugène Paul; Vayne.

A LAMERAND (1). — Daraspe.

A LE CALLONNEC (1). — Epaud.

A LE GOUAR (1). — Le Viavant.

A LEVEAU (13). — Boudeville Charles; Brevet André; Duchamp Jules; Dufau Etienne; Fabre Irénée; Girardeau Maximin; Guiton François; Mauriceau Louis; Molinié Bernard; Nicolas Alexandre; Vidry Georges; Cointepas; Gautier René.

A MALINGRE (1). — Poteney Edouard.

A MATIEU (1). — Tourneux René.

A MARTIN Paul (6). — Chatonnier Numa; Duforect Raymond; Gohin Constant; Marsot René; Le Nouveau Louis; Wetzel Emile.

A MONNIER (7). — Balansa Joseph; Reynès Louis; Mousty Jean; Lenfant Emile; Fourment Emile; Delmas Georges; Calmès Firmin.

A MULSANT (*Délégué du Rhône*) (12). — Bugnet Benoit; Barré Georges; Baizet Pierre; Briel Eugène; Baudrant Antoine; Cochet Joseph; Degoutte Claudius; de Diego François; Dormont André; Piot Philippe; Vachon Louis; Rochette Alexandre.

A NICOLAI Jean (11). — Teppenier Nicolas; Santini Marcel; Salmon Victor; Moreau Auguste; Mille Aristide; Mandet Henri; Lathière François; Donadiou Marius; Charles Gabriel; Sabiani Xavier; Hugueny Raymond.

A NOIREAUX (5). — Bastion Antoine; Sainte-Agathe Louis; Derunder Paul; Millien Louis; Thébault Léon.

A PETITJEAN (46). — Adam Ernest; André Auguste; Auburtin Camille; Barth Martin; Baumès René; Bitsch Joseph; Coquart Joseph; Dargeger Xavier; Deboulet Fernand; Duché Jules; Fétique Jean-Louis; Fafet Paul; Fimbel Xavier; Garbourdin Constant; Gérard Edouard; Grienenberger Henri; Guilbaud Joseph; Haupmann; Herda Jacques; Herrenberger Louis; Hoppé Léon; Holveck Georges; Harter Paul; Keller Louis; Kuster Xavier; Lautwein Edouard; Ledig Louis; Lefèvre Oscar; Lemaire Paul; Luc Camille; Mampey Henri; Michel Jean; Mithouard Marcel; Montaulieu Pierre; Muller Jean; Obitz Adrien; Poirson Georges; Ramspacher; Rispal Jean; Rousseau François; Tisserand Théophile; Vock; Watt; Zimmermann; Kribbs Victor; Baker.

A PLANQUETTE (5). — Charles H.; Van Luggène; Viguier; Carlier; Muret.

A RICHOU (1). — Latrille.

A ROBERT Maurice (18). — Malesieux; Feschet; El Kheir Ben Hamza; Benoit Edouard; Bertrand Marcellin; Cartoux Elie; Cantarel Jean; Deldon Marius; Fabre Camille; Focé Régis; Guilhot Elie; Laurent Etienne; Malsert Clément; Pialat Pierre; Richaud Désiré; Reuchet Henri; Serret Léon; Esclaïne.

A ROCHELET (4). — Chomarot J.; Pasco Alfred; Maguet François; Ruess Jacques.

A ROSANT (1). — Devienne.

A ROY Georges (3). — Fouré; Delpech Roland; Bréchon.

A SATGE (21). — Blatgé Casimir; Bonnet Emile; Bourdieu Fernand; Cailleau Jean; Corrèger Abel; Couesnon Ange; Dupuy Julien; Genès Camille; Germa Fernand; Hautier Jean; Huc Adrien; Moiroud Marius; Maury Gaston; Montalan Auguste; Moteau Jean; Mouisset Antoine; Pinet Jean; Saint-Marty J.-Louis; Vidal Albert; de Witte René; Severac Auguste.

A SEGUY (2). — Granet Jean; Gailly Prosper.

A SCAPINI (559). — Grosbois; Rabel François; Despinardes Jules; Armand Marceau; Malagamme Albert; Madeleine Georges; Bouton Pierre; Marchand Désiré; Tuloup; Lengloire Léon; Buteau Louis; Frapsauce Alexandre; Dahout Octave; Legrand Georges; Podevin Félix; Perrais René; Lemaitre J.-M.; Boulanger Camille; Lauro Thomas; Destre Pierre; Monnerie Gabriel; Lamy Ernest; Prudent Henri; Daubenay Alexandre; Bourotte Edgar; Lacazotte Emile; Trémeau Pierre; Arnault Victor; Simonet Auguste; Huet François; Desartre Maurice; Susillon Alfred; Grillet Aubert; Boitel Edmond; Guinet Edouard; Lazaro Louis; Passerieu Aimé; Cado Pierre; Teysier Auguste; Saint-Gérand Simon; Gauthier Aug.; Coulard Georges; Lapôtre Léon; Capet Paul; Robquin André; Sérot Pierre; Vairet A.; Savigny Henri; Gobillard Emile; Roche Jean; Coupas Pierre; Monroty Alexandre; Mouillé Léon; Lavolé J.-Louis; Cavret François; Grangier Claudius; Teutsch Antoine; Janet Joseph; Barbier J.-Marcellin; Thibault Henri; Pialoux Henri; Martin Adrien; Mariotti Jean; Marlin Emile; Rolando Abel; Lefebvre Julien; Rousé Clovis; Doncher Amédée; Pavard Guillaume; Chellé Gilbert; Aucaigne Jean; Charriaut Emmanuel; Lamaury Pierre; Saltel Jules; Mautemps Paul; Bouché René-Louis; Laird Victor; Preot Alfred; Tramoy Louis; Gautier Paul; Delhomais René; Benaud Jean-Joseph; Lafay Antoine; Vialatoux Edouard; Aronowski Israel; Lainé Jules; Bouix Samuel; Lévêque Armand; Choron Pierre; Biessy Jean; Vidon Louis; Delaunay Sylvain; Guillemjouan Jean-René; Rémond Georges; Miniou Mathurin; Montet Emile; Boe Auguste; Gérentes Jacques; Jannot J.; Chesnel Fernand; Gary Firmin; Bonamy Eugène; Laville Albert; Maurel Zéphirin; Lécuyer Clovis; Barde Cyprien; Hémery Aimé; Molinas Régis; Vallier Etienne; Quinquis Corentin; Pruvot Gustave;

Mangard Alexis; Lesaffre Alfred; Pierron Louis; Carpentier Marceau; Marot Jean; Bouchet; Marcangeli Joseph; Croisé Marcellin; Laporte Ernest; Raynal René; Masson René; Guegan Albert; Habès Mohamed Ben Ali; Griviaux; Mahmoud Ben Ech Chérif; Allais Louis; Allemand Célestin; Beuvant Emile; Branger Henri; Chouquet Eugène; Deguise Marcel; Storme Charles; Alison Elie; Domenger Pierre; Castel Hervé; Affre Ernest; Guénier Armand; Belleret Louis; Douet Jean; Morin Albert; Gergaud Pierre; Lescahier Justin; Lebarbier Henri; Falaise Paul; Noël Eugène; Feuillet Joseph; Hassen Ben Salem Kraim; Flandias Jean; Guisard Louis; Goudal Jules; Rochet Philippe; Hannequin Jules; Maês Antonin; Lappe Pierre; Le Goff Joseph; Millereau Camille; Plusquellec François; Guillobé Emile; Boulert Romain; Salvanès Léon; Leroux Emile; Legrand Eugène; Castel François; Nicodème Jules; Pousse Joseph; Guihard Louis; Coudrai Jules; Pey Jean; Lacombe Joseph; Sanguine Jean; Delacourt Joseph; Dufflot Léon; Meyer Joseph; Charrier Mathurin; Saleh ben Zerouk; Torrez Gaspard; Bergadiou F.-J.-Pierre; Marchan Simon; Gautier Joseph; Paulin Henri; Emeric Louis; Charles François; Broussandier Viance; Millepied Augustin; Pouget René; Coignoux Hypolite; Deguerville Louis; Boeri J.-B.; Lecardonnel J.-Pierre; Vincent J.; Lixon Arthur; Detoef Abel; Thouvenin Léon; Chasselade Joseph; Passerat Albert; Guerry Régis; Schneider Georges; Delafosse Gratien; Pellier Albert; Tarte Georges; Hillairet Louis; Brossamin Adrien; Carudel Louis; Heuzé Honoré; Taillepied Paul; Codhant Emile; Delfieux Pierre; Desjardins Paul; Olivier Henri; Verdier André; Ducornet Paul; Boquet Robert; Benharoche Maurice; Lamy Aimé; Auliac Antoine; Berger Alfred; Larher Vincent; Corbel François; Renaud Charles; Lezis Clet; Dubessay Louis; Girault Marcel; Garnaud André; Delage Gaston; Delcloy Charles; Marchand Paul; Desmons Gaston; Delorme Louis; Lecaudey Hippolyte; Bonnardin Benoit; Collange Emile; Vernhes Justin; Livet Auguste; Girard Auguste; Salaber Jean; Boudault Pierre; Chassagny; Brissonnet Louis; Chanson Gabriel; Fagnon Léon; Dudau André; Guth Désiré; Crépin Constant; Péliissier Jean; Boulanger Louis; Gauthier Julien; Ternisien Charles; Jallot; Garcin Marie; Cheutin Jules; Courtecuisse Jules; Mathieu Guillaume; Thévenin Gilbert; Roy René; Toudic Jean; Gasse Edmond; Grossemy Georges; Fournier Charles; Rollet Eugène; Richard René; Froget Gustave; Bérard Charles; Prévost Albert; Plateau André; Lardé Camille; Masson François; Bellanger Émile; Ledan

Henri; Vion Claude; Plénacoste J.-B.; Truffert Louis; Teilhet Théodore; Machavoine; Favereau Maurice; Blaire Julien; de Dreuille Léon; Le Carret Alphonse; Teilhet Alphonse; Cadé Emile; Vial Eugène; Sourrissaud Marcel; Constantin Paul; Doré Léon; Gauchet Louis; Boissard Pierre; Montet Jean; Jahan Paul; Bréval Eugène; Delahaie Emile; Barthelemy Etienne; Legrand Edmond; Combarre Charles; Decogne Louis; Moulin Emile; Marche Pierre; Pairaud Pierre; Barnabé Claude; Bacol Adrien; Benkhelifa Féghoul; Ristori Antoine; Lacambre Jean; Moulin Arthur; Reboud Gaston; David Joseph; Carayol Eliset; Massé Georges; Cheutet Jean; Barbette Séraphin; Meslin Georges; Feuillet Antoine; Lapébie J.-B.; Loizeau Alexandre; Grosjean Alphonse; Boyenval Fleury; Gatuing Bertrand; Robinet Jean; Garnier Auguste; Lecoq Joseph; Magadur François; Bonnetain J.-Marie; Delattre Léon; Vitré Albert; Surin Gilbert; Tisserand Aristide; Dury Henri; Royer Michel; Léger Jules; Brassac Henri; Panneurat Pierre; Michaud René; Labbé Camille; Bastide Guillaume; Padois François; Hubert Théodore; Dumont Alexis; Grand Jean; Duffès Gustave; Guilbert Jean; Canevet Jean; Cyssau Omer; Nicaud Achille; Charente Pierre; Mazères Louis; Prévost Gustave; Ansanay Riond François; Carra Cyrille; Raison Arsène; Galis Gérard; Deville Pierre; Djouanna Djafara; Daviau Alphonse; Fleury Edmond; Mounier Félix; Comte Auguste; Coulon Henri; Corlobé Armand; Chevalme Henri; Citerne David; Cordon Edouard; Chaplais Louis; Bazinet Ferdinand; Basset Jean; Bouillard Léonard; Bouchépillon Prosper; Bouval Louis; Bougois Charles; Berruel Louis; Bozellec Yves; Berain; Fracasse Lucien; Gobert Etienne; Cassar François; Le Borgne J.-Marie; Gallet; Goussin J.-B.; Beaubras Albert; Bardet; Pauvert Pierre; Charrier Paul; Duplan Ferdinand; Laurent Alexandre; Thuilliez Albert; Chupin Jean; Mansuy Charles; Bara; Auffret Joseph; Lassalle Auguste; Baron Joseph; Beaurain Alfred; Cloup; Le Roux Jean; Trubert Abel; Foucher Joseph; Ganeau Edgard; Gironnet Odilon; Parvillers Léopold; Tauriac Calixte; Hénaff Hervé; Badel Pierre; Laurent Théophile; Toutain Lucien; Tranchant Adrien; Pisson Charles; Peltier Oscar; Vareille Simon; Vella Paul; Veillet Edelbert; Tauzia Joseph; Bouchet Philippe; Dubois Aimé; Rondeau J.-B.; Eychenne Etienne; Ducos Louis; Potereau Jean-Julien; Patisson Pierre; Clavel Pierre; Roche Abel; Darras Louis; Arnould Arsène; Laurent Ernest; Grenet Angel; Trotel Ernest; Delmas Louis; Guenivet René; Mustapha Ben Mohamed Lamouat; Brunon Victor; Potdevin Louis; Brun Joseph;

Moricel Constant; Lemaire Georges; Lehouck Auguste; Horlon Arthur; Durand René-Germain; Pagand Jean; Gréard Henri; Lescadieu Victor; Buissonnière Jean; Munch Jules; Delhomme Armand; Guillemain Marcel; Baldy Jean; Adrien; Lartisien Constant; Gros François; Bouisson Denis; Lissillour Isidore; Robilliard René; Brunin Georges; Payen Paul; Noirjean Charles; Marquet Marie; Pierre Jean; Cizeron Barthelemy; Salettes Zéphirin; Beaslas; Grobi Jean; Veyrat Jean; Milhas Abel; Nahuec Jean-Marie; Guillet Henri; Vray Louis; Perrin Antoine; Baudin Pierre; Magnin Gaston; Héroin Albert; Le Teuff Julien; Sursin Léon; Junqua J.-Marie; Hubert Georges; Giorgetti Ange; Lacoste Pierre; Chapouillé Joseph; Forgues Jean; Miremont Pierre; Saussothe Pierre; Rochiccioli Gêrôme; Pot Edouard; Fournier Urbain; Girard Jules; Aubineau Henri; Laugt Jean; Vernhes J.-B.; Cayrel Joseph; Lemée Ernest; Vialatte Emile; Jammet J.-Louis; Jourdain Robert; Blondeau Pierre; Lanciaux J.-B.; Ledouit Albert; Lafon Jacques; Alaux Jean; Leroy Julien; Khanfri Brahim; Castex Paul; Drouhot Marius; Culot Paul; Bardonnnet Marcel; Malesard Léon; Prévot; Balester; Jean; Combaz Victor; Equerre Henri; Pelissier; Roger Maurice; Béraud Martin; Arhuro Alfred; Bramard Léon; Vochel Fernand; Valdant Paul; Speltz Henry; Simion Lucien; Henry Paul; Rio Jules; Ritz Eugène; Roillet Jean; Raybaud Charles; Oudinot François; Fauquenoy Georges; Gautier Louis; Guérin Gaston; Gagnard Pierre; Nicomette Arthur; Mahmond Ben Mohamed ben Ghali; Malgoire Pierre; Malavault André; Moisan Mathurin; Mohamed ben Hassen ben Mimouna; Magnenet Henri; Le Dain Joseph; Lambert Philippe; Leroy Alphonse; Léger Antony; Le Trouher Joseph; Ledieu Louis; Lancon Horace; Lucas Alphonse; Lambert Gabriel; Boyer Prosper; Freixes Sauveur; Ceysson Louis; Gromelle Roger; Chusseau Clément; Chaudron Jules; Bompuis Marc-Joseph; Depeige Ursain; Gaconnier Charles; Garcelon; Maupetit Pierre; Lebrun Sévère; Delengaigne Auguste; Finance Louis; Mauris Félix; Renaudineau Henri; Dupuy Bernard; Campardon Célestin; Delaquerrière Léon; Chanut Charles.

A SERRE (3). — Dolo Léon; Reynes François; Michel François.

A THUILLIEZ (1). — Mercier.

A TOUDOURI (4). — Pautel; Clément J.; Ballay; Hubert.

A TOUTAIN (1). — Launay.

A VIROT (13). — Videmont Auguste; Kiddas; Turca For-

tuné; Mollay Philippe; Hyppolite Georges; Giboulet Claudius; Guilmmain Jean; Ducros André; Durand Jean; Cousin Emile; Chaplain André; Champey Louis; Barday Claude.

A VERSINI (2). — Dentrux; Léger L.



Lettres de Camarades

Nous recevons de notre camarade Petrucci la lettre suivante :

Paris, 13 avril 1931.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je m'empresse de vous informer qu'hier seulement j'ai appris avec surprise, par des camarades, que mon nom figurait au bas d'une circulaire portant 37 signatures dont j'ignore totalement ce qu'elle contenait. Je n'ai donné aucun pouvoir à ce sujet et proteste énergiquement contre cette façon d'agir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

PETRUCCI,
82, rue Folie-Méricourt.

Notre camarade Petitjean Georges nous prie d'adresser ses remerciements aux camarades qui ont bien voulu l'appeler à participer aux travaux du Conseil d'Administration.

Très sensible à leur marque de confiance, il les assure de son dévouement.

NOTES ET INFORMATIONS

Allez à Sainte-Maxime-sur-Mer au printemps

Je viens de faire un séjour de trois semaines à Sainte-Maxime qui m'incite à vous donner ce conseil.

Sainte-Maxime est un gracieux pays de 2.400 habitants niché au fond du Golfe de Saint-Tropez, sa plage sablonneuse est principalement fréquentée en été, les baigneurs y viennent, paraît-il, en grand nombre à cette période de l'année. Les bains de mer, dans les eaux calmes, d'un golfe très abrité, sont sûrement plus faciles et plus agréables pour nous que dans les eaux souvent agitées de l'Océan.

Mais je ne peux pas vous parler de Sainte-Maxime l'été n'y ayant séjourné qu'au printemps. Sous cette latitude quel changement avec notre ciel gris du Nord de la France et avec quel sourire on apprend, par la lecture des journaux, qu'il a neigé ou fait nuit en plein jour à Paris. En face du bleu azuré de la Méditerranée chaque journée de ce mois d'avril 1931 était presque entièrement ensoleillée.

Je ne vous étonnerai donc pas en vous disant que les jardins avaient déjà pris leur parure de fête, roses, œillets, iris, lilas, glycines, pensées, géraniums, giroflées mettaient partout leurs gracieuses couleurs. Les papillons en promenade vous faisaient douter qu'il y a quelques jours à peine l'hiver n'était pas terminé.

De Paris on gagne Sainte-Maxime après un voyage assez long. A Saint-Raphaël on doit quitter la grande ligne pour emprunter, soit le chemin de fer de Provence, soit les services réguliers d'autocars. Le séjour dans ce calme pays remet vite des fatigues de la route.

Dès Saint-Raphaël que vous aurez visité au passage, vous aurez eu l'évocation de la terre d'Afrique par les beaux palmiers que vous trouverez ensuite, de-ci, de-là, au cours de vos promenades. Je n'énumérerai pas toutes les randonnées possibles dans les environs immédiats de Sainte-Maxime les jolis sites ne manquent pas. La petite ville est dominée au nord par une colline boisée d'une centaine de mètres d'altitude où vous pourrez aller capter le soleil à l'abri du mistral si

d'aventure ce dernier vient vous rendre visite. Les pins, les châlièges, les pins parasols font de cet endroit un coin d'un beau vert.

Ceux qui désireront explorer la région ne seront pas les plus mal servis. Vers l'Ouest ils iront soit à Saint-Tropez visiter une vieille cité fréquentée par de nombreux peintres, ils y goûteront la fameuse bouillabaisse méridionale qui leur donnera une bonne soif à étancher par de copieuses rasades du bon vin rosé du Var, soit à Hyères par le chemin de fer à voie étroite qui longe la côte.

Vers l'Est, c'est la fameuse Riviéra qui s'offre à eux. Une visite à Cannes la belle peut se faire, aller et retour, dans la même journée et nos camarades n'oublieront pas d'ascensionner en funiculaire jusqu'à Super-Cannes pour jouir, par les yeux de leur guide, du haut de cet observatoire de 200 mètres, d'un magnifique panorama sur la mer et les Alpes couronnées de neiges éternelles.

En une absence de 36 heures, il est facile de voir Nice et de gagner en autocar Monaco pour revenir prendre le train du retour à Monte-Carlo ou à Menton. Vous connaissez tous la renommée de ces cités du soleil et vous avez tous le vif désir de les visiter, je vous laisserai donc vous y promener au gré de votre fantaisie, vous recommandant seulement de passer une heure ou deux au musée océanographique de Monaco où les merveilles du fond des mers sont rassemblées en si grand nombre que plusieurs journées seraient nécessaires pour en faire une visite détaillée.

La douceur de la température à la saison où j'ai pu faire ces excursions les a rendues particulièrement agréables.

Et maintenant revenons à Sainte-Maxime où la flotte anglaise, comme chaque année, est venue faire un stage de plusieurs jours, animant le port du va et vient de ses baleinières. La musique de l'escadre et la musique municipale se sont fait entendre procurant ainsi des distractions inattendues.

Si tous les appartements loués à Sainte-Maxime ne sont pas pourvus de gaz, nous savons que les prochaines locations remédieront à cet inconvénient, afin d'alléger la tâche de nos épouses, tâche qui semble plus lourde lorsqu'un gai soleil crie du dehors « Venez vite ! »

J'ai essayé de vous traduire en ces quelques lignes, la satisfaction que j'ai éprouvée, grâce à notre Union, par un séjour au Pays de Provence d'où bien des camarades sont revenus aussi contents que moi.

Allons, préparez votre malle.

Edmond GUILLAM.

Enfants de Troupe

Notre camarade L. Serre nous communique les renseignements sur les enfants de troupe, que nous publions ci-après :

Les fils de veuves de guerre ainsi que les fils d'anciens combattants morts des suites de leurs blessures. peuvent être admis à la qualité d'enfants de troupe. Cette qualité vaut à la mère une prime annuelle de 180 francs payable à raison de 45 francs chaque trimestre.

A 13 ans, l'enfant entre obligatoirement dans une école d'enfants de troupe où il est entièrement à la charge de l'Etat.

Avant 13 ans déjà, si la mère le désire, l'enfant peut entrer dans une école spéciale, mais, si elle tient à garder l'enfant près d'elle jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge, elle le peut tout en étant assurée de toucher la prime trimestrielle de 45 francs.

L'enfant de troupe, même avant son entrée dans une école spéciale, donc, même s'il vit en permanence auprès de sa mère, voyage en quart de place sur les chemins de fer.

Pour tous renseignements concernant les enfants de troupe, les veuves ont à s'adresser à la Brigade de gendarmerie de leur canton.

SERRE Léon, *de Lorient.*

La « Familiale des Soldats Aveugles »

La « Familiale des Soldats Aveugles » nous informe qu'elle donnera sa Fête Champêtre annuelle au Vésinet, Casino des Ibis, le dimanche 14 juin prochain.

Les camarades désireux d'assister à cette Fête et qui n'ont pas encore donné leur adhésion sont priés de l'adresser à Mme G. Lucas, Trésorière de l'Œuvre, 37, rue de Château-Landon, Paris (10^e), le plus tôt possible.

Il ne sera plus accepté d'adhésion après le 8 juin.

Les camarades qui accepteront d'assister au dîner champêtre sont instamment priés d'apporter un verre, un couteau et une fourchette par personne.

Le dîner est gratuit pour les camarades, leur femme et leurs enfants ou leur guide.

Le prix du dîner pour les autres personnes est de 15 francs à envoyer en même temps que l'adhésion à Mme Lucas, Trésorière, 37, rue de Château-Landon, Paris (10^e).

L'Exposition Coloniale

L'Exposition Coloniale, qui va ouvrir ses portes le 6 mai prochain, attirera certainement un grand nombre de nos camarades à Paris, désireux de parcourir les différentes sections de cette Exposition.

Nous avons demandé au Commissariat Général quelles seraient les conditions dans lesquelles les aveugles de guerre pourraient pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition et il nous a été répondu que tous nos camarades, porteurs de leur carte d'invalidité, y auraient accès gratuitement eux et leurs guides.

Nous sommes heureux de porter cette nouvelle à la connaissance des Membres de l'U. A. G. et adressons nos vifs remerciements aux organisateurs de cette grande manifestation pour la décision prise à notre égard.

Un aveugle de guerre français gagne le prix de 5.000 fr. du Concours de Paix de la F.I.D.A.C.

M. Gabriel Paradis, aveugle de guerre demeurant à Larche (Corrèze), Membre de l'Union des Aveugles de Guerre, vient de gagner le prix de 5.000 francs français offert par la Fédération Interalliée des Anciens Combattants (F. I. D. A. C.) et la Revue FIDAC l'année dernière pour le meilleur ouvrage répondant à la question « Comment assurer la Paix Mondiale? »

L'Etude de M. Paradis, annonce le siège social de la FIDAC à Paris, fut choisie parmi 5.000 ouvrages provenant de 14 pays différents. Leur traduction en une seule langue, le français, nécessita cinq mois; ce n'est que par la suite que les ouvrages purent être soumis au Jury Interallié. Celui-ci était constitué de : M. le Lieutenant-Colonel Tasnier (Belgique), M. le Commandant Benjamin H. Conner (Etats-Unis), M. le Professeur Blanchard (France), le Général Sir Frederik Maurice (Grande-Bretagne), M. le Dr. Ugo Capitani (Italie), M. Casimir Smogorzewski (Pologne).

Nous sommes heureux qu'un Membre de notre Association soit arrivé premier dans ce concours international.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations pour son beau succès et espérons qu'il voudra bien nous autoriser à publier son travail sur la Paix dans un de nos prochains Bulletins.

**Société d'Impression et de Reliure du Livre
pour les Aveugles**

6, rue Cler. Paris (7^e).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Livres parus : Avril 1931.

De Flers et Caillavet : *Le Roi*. — Galzy : *Les Allongés*. —
Lavallée (Mgr) : *Béatitudes*. — Magnin : *La bique au clocher* (1 vol.).
— Maquet, Flot et Roy : *Grammaire*, cours élémentaire et moyen. —
Maurette : *Géographie*. Les principales puissances d'Europe (4 vol.).
— Pourtalès (G. de) : *Chopin*. — Pour le certificat d'études : *86 problèmes d'études*. Livre du maître (1 vol.).

Livres sous presse :

France (Anatole) : *La révolte des Anges*. — Racine : *Andromaque*.

Adresser les demandes à la S. I. R. L. A., 6, rue Cler, Paris (7^e).

Nécrologie

Nous avons appris dernièrement la mort du Commandant Aron, survenue il y a quelques mois.

Le Commandant Aron fut un de nos amis de la première heure et nous apporta son dévoué concours lorsque l'Union avait son siège rue du Mont-Thabor.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Maisons de Repos

Par suite de désistements, il reste libres en juin :

A **SAINTE-MAXIME** : Un logement comprenant 1 chambre et une cuisine ;

A **LACANAU** (Gironde) : 3 logements comprenant chacun 2 chambres et une cuisine.

Les camarades désireux d'en profiter sont priés d'écrire à l'U. A. G. dès réception du Bulletin.

Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle, a distribué, entre le 1^{er} et le 30 avril, une somme de 10.900 francs se répartissant comme suit :

Allocations naissances	2.400 »
Allocations veuves, enfants et couronnes.	3.400 »
Secours	5.100 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 10.900 francs une somme de 25.400 fr. pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 19 demandes de secours, dont 6 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

NAISSANCES

Notre camarade et Mme Bayol de Le Pas (Aveyron) nous font part de la naissance de leur 5^e enfant, Emile, né le 1^{er} avril 1931.

Notre camarade et Mme de Ramspacher de Schweinheim (Bas-Rhin), nous font part de la naissance de leur fille Paulette, née le 9 avril 1931.

Notre camarade et Mme Prault de Châtillon-sur-Indre (Indre), nous font part de la naissance de leur 2^e enfant, Michel, né le 4 avril 1931.

Notre camarade et Mme Declercq de Watrelos (Nord), nous font part de la naissance de leur 4^e enfant, Marie, née le 11 mars 1931.

Notre camarade et Mme Balansa de Toulouse nous font part de la naissance de leur fille Georgette, née le 5 avril 1931.

Notre camarade et Mme Emile La Porte de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), nous font part de la naissance de leur fille Louise, née le 21 mars 1931.

Notre camarade et Mme Boubekour de Cassaigne (Oran), nous font part de la naissance de leur fils Aïcha, le 2 avril 1931.

Notre camarade et Mme Lotte de Haubourdin (Nord), nous font part de la naissance de leur petite fille Aurore, née le 22 avril 1931.

Notre camarade et Mme Chupin de Torfou (M.-et-L.), nous font part de la naissance de leur fils Jacques, né le 6 mars 1931.

Notre camarade et Mme Belgacem ben Sassi ben Sliman de Mahdia (Tunisie), nous font part de la naissance de leur fils Hadil, né le 3 mai 1931.

Mme Parent de Lugarde (Cantal, veuve de notre camarade, nous fait part de la naissance de sa fille Suzanne, née le 11 mars 1931.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

DÉCÈS

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Gros (Joseph), décédé le 1^{er} avril, à Jallien (Isère), à l'âge de 45 ans.

Notre camarade Potiron, de Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), décédé le 16 avril, à l'âge de 45 ans.

Notre camarade Montet, de Bron (Rhône), décédé le 26 avril 1931, à l'âge de 62 ans.

De la femme de notre camarade Grillon, de Paris, décédée le 4 avril 1931, à l'âge de 58 ans.

De la femme de notre camarade Raison, de la Baumerie (Mayenne), décédée le 6 avril, à l'âge de 53 ans.

De la fille de notre camarade Falcou, de Janery (Aude), décédée le 20 avril 1931, à l'âge de 4 ans.

Du fils de notre camarade Adam, de Toul (Meurthe-et-Moselle), décédé des suites d'un accident de travail, à l'âge de 16 ans.

De la mère de notre camarade Meunier, de Cognin, décédée à l'âge de 77 ans.

De la mère de notre camarade Brunin, de Mouvaux (Nord), décédée le 21 mars 1931, à l'âge de 68 ans.

Du frère de notre camarade Dufourc, de Paris, décédé le 6 avril 1931, à l'âge de 42 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS VOLONTAIRES

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui, malgré le rachat antérieur de leur cotisation, ont tenu néanmoins à effectuer un nouveau versement :

Estorges, 10 fr. — Miniou, 5 fr. — Olivet, 10 fr. — Rieu, 10 fr. — Goulet, 10 fr. — Dessartre, 10 fr. — Aldéguer, 5 fr. — Mitault (M.), 10 fr. — Duplan (F.), 30 fr. — Veillard, 10 fr. — Duffès, 5 fr.

COTISATIONS POUR L'ANNÉE 1931

Pisson, Gagnard, Berton, Durant (J.), Cluzeleau, Comble, Angel, Devarrieux, Briant (A.), Chaillou, Delpech, Briand (P.), Brosard, Guizard, Albert (H.), Delaplace (L.), Dietz, Lixon, Talleur, Le Cam, Bonamy, Barde, Gauthier (J.), Auffret, Goudal-Quinquis, Guillemjouan, Perret, Rambeau, Loistron, Saynmiard, Boitel, Miniou, Juif, Lefebvre (J.), Lecoq (J.), Castex, Vray, Graglia, Grimaldi, Fournier (P.), Dentrux, Bastion, Eiselé, Erbeta, Denis (J.), Dolmière, Olivet (F.), Feret, Forgues, Jeandin, Laurent (F.), Beurain, Grosbois, Fautsch, Sursin (P.), Gravet, Boudra, Corbel, Duplan, Deville, Castel (H.), Jabouille, Gary (F.) (rachat), Curbières, Patisson, Gaetti, Moiroud, Guignebert, Dessaix, Courtemanche, Nicodème, Serriès, Barlet, Lalique, Lantwein, Kerangall, Barbe (A.), Pera, Rabel, Lacour (L.), Sabier (R.), Tourneux (R.), Vandromme, Draperi (Jean), Laurent (E.), Devèze, Fillion, Versini, Nicolai (P.), Malgat, Rousseau (L.), Brunin, Padois, Melin (F.), Corréger, Passenaud, Laborie, Martin (F.), Rousé, Crozon, Devienne, Nicomette, Maës, Mustapha, Simon (A.), Tuloup, Henriet, Sire, Bouguen, Vichet, Vernhes (I.-B.), Hébréard, Ramelot, Reynès, Guesnier, Rondeau, Monribot, Dubois (A.), Boulet, Goulet (L.), Michaud (R.), Pelletier, Boudon, Salmon, Riquart, Dessartre, Devillers, Piot, Bibois, Bergadieu, Launay (E.), Heuzé (H.), Boissard, Héron, Grand (J.), Castagné, Viguier, Scielour, Rio, Johannsen, Vaxelaire, Cottin, Guyolot, Brice, Pouil, Lebarbier, Daubersy, Aldeguer, Luc, Thepenier, Brioul, Sursin (L.), Théodule, Beaslas, Touzet (J.), Esclaine, Boulanger, Heuzé (Honoré), Vernhes (J.), Cloerec, Parent, Anquetil, Mitault (M.), Caron (O.), Saint-Yves, Avergne, Cloarec, Guillot, Kerrien, Tocquart, Calmès, Liotaud, Clavier, Félix (M.), Hénaff, Balansa, Michel (E.), Sergent,

Roillet, Barry, Detoef, Mme Vve Pelletier, Cadot, Cointepas, Trubert, Duplan (F.), Baron (J.), Galbourdin, Demaret, Bézard, Hesnard, Chartier, Girault, Thiberge, Lebon, Pinasseau, Angot, Loquin, Lagarde, Monnier, Cabannot, Toupenet, Tissier, Tihon, Verdier, Burnier, Vayrie, Lazaro, Garnier, Goguillon, Revol, Arnould (E.), Duplan (F.), Motte, Lagache, Vendeville, Picot, Betremieux, Van Aude-naerde, Marquette, Chancé, Duffès, Falcou, Ibanez, Veillard, Petit (J.), Cladier, Le Treust, Fondement, Morlet, Penaud, Prudent, Dumont (M.), Butel, Khidas, Boëtaric, Beauquesne, Clément (R.), Mayet, Moron, Caralp, Martin (M.), Rochette, Monnerie.

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du Groupement Départemental du Rhône

La séance est ouverte à 15 heures par le Président Versini. Etaient présents : Versini, Fevelat, Gauthier, Barré, Crozon, Bouton, Leger, Mulsant, Piot, Vachon Magnin, Deglise, Cachet, Rochette, Roillet, Cluse, Dentrux, Denos, Bugnet, Billoud, Mercier, Dormont, Colombat, Desgoutte, Baudrand, De Diego, Blanc, Vial.

Excusés : Chomarat, Gerbelli, Montet, Dolmière. Les membres voyants : Fascina, Cachet et Pierson étaient présents.

La séance débuta par l'allocution du Président, qui remercie les membres d'être venus aussi nombreux. Il passe la parole au secrétaire Mulsant qui fait un exposé vibrant de l'exercice écoulé.

Le Président Versini remercie ensuite les membres voyants qui ont bien voulu, avec leur ardeur coutumière, aider leurs camarades aveugles. Il adresse également aux membres bienfaiteurs et, en particulier, à MM. Baton, Chambon, Dotton, Chatenay, Billet, les remerciements les plus sincères pour l'œuvre qu'ils ont accompli en faveur du groupement. Avant de quitter la Présidence active, le Président Versini adresse un chaleureux appel à la concorde, et au désintéressement le plus grand, en faveur des veuves et des orphelins des camarades.

Son allocution est très applaudie par l'assemblée.

Le Secrétaire Mulsant se fait l'interprète de tous en adressant au Capitaine Versini les regrets du groupement tout entier et lui adresse les plus vives félicitations pour les résultats obtenus depuis le début de sa présidence active, c'est-à-dire depuis quatre ans.

Il propose donc à l'assemblée d'élever le Capitaine Versini au

titre de Président Honoraire. L'assemblée entière accepte avec enthousiasme la proposition du camarade Mulsant.

Le Trésorier Fascina, à son tour, en son nom personnel et au nom de ses collègues voyants, adresse au Capitaine Versini les compliments les plus sincères, qui va pouvoir, dans ses nouvelles attributions, continuer à collaborer étroitement avec ses collègues.

Il est ensuite fait état de la situation financière. Le bilan présenté est accepté à l'unanimité. L'avoir social se chiffre cette année par la somme de 24.820,26. Le trésorier fait remarquer que le groupement a fait, au cours de cet exercice, un effort considérable, puisqu'aux dépenses on enregistre ce qui suit :

Frais occasionnés par les décès, maladie, naissances, aide : 4.068.
Il a été versé également aux sinistrés du midi : 150 frs.

C'est en vertu de cet effort qu'il est nécessaire que les camarades doivent s'employer de leur mieux à mettre en œuvre tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre au groupement de suivre la voie qu'il s'est assigné, et aider avec efficacité ses adhérents.

Il est ensuite procédé à bulletin secret au renouvellement du bureau pour 1931-1933. Sont nommés :

Président actif : Mulsant;
Vice-Président actif : Baizet;
Secrétaire : De Diego;
Membre du Comité d'Administration : Cachet;
Membre du Comité d'Administration : Gerbelli;
Membre du Comité d'Administration : Mercier;
Membre du Comité d'Administration : Billoud.

Le Trésorier voyant Fascina est choisi à nouveau pour continuer les fonctions qu'il détient depuis la fondation du groupement, et les membres voyants de la commission de contrôle Cachet et Pierson se voient également renouveler leurs mandats. Les uns et les autres acceptent en remerciant de la confiance qui leur est renouvelée et assurent l'assemblée de tout leur dévouement.

Après avoir réglé diverses questions d'ordre intérieur, l'assemblée ovationne le nouveau Président Honoraire et le nouveau Président actif, lequel, pour la première fois, lève la séance à 18 heures.

Pour copie conforme : Pour le Président : F. MULSANT,
Le Trésorier voyant : J. FASCINA.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Section de Maine-et-Loire de l'Union des Aveugles de Guerre

Les Aveugles de guerre de la Section de Maine-et-Loire ont tenu leur assemblée générale le dimanche 19 avril 1931, à dix heures et demie à l'hôtel de la Paix de Saumur, sous la présidence de leur camarade Panterne.

Etaient présents : Blaise, Brevet, Cointepas, Duverger, Girardot, Mauriceau, P. Pichonot et Panterne. Excusés : Gaslard, Guitton, Monron, Monfort et Vernet.

Le Président regrette que diverses circonstances aient empêché plusieurs camarades, fidèles aux réunions, de venir. Il déplore aussi l'absence de Leveau qui, par suite d'un cas de force majeure, a dû renoncer au dernier moment à venir à l'Assemblée; tous s'unissent à Panterne pour regretter ce fâcheux contre-temps, chacun se réjouissant de revoir l'ancien secrétaire de la Section et de pouvoir le féliciter de vive voix de son élection à la vice-présidence de l'Union.

Lecture est donnée de la situation financière de la Section. Cette année, grâce à l'actif concours de M. de la Villebiot, la quête du théâtre, très fructueuse, a permis de remettre à flot la caisse. Aussi le Président exprime-t-il la reconnaissance de tous au dévoué Président d'honneur au directeur du théâtre, à la Commune du May-sur-Evre, toujours fidèle à sa subvention, au Directeur des trams d'Angers.

Lecture est faite ensuite d'une circulaire envoyée en temps opportun à tous les députés et sénateurs de Maine-et-Loire pour leur demander de prendre en considération la situation des veuves des aveugles de guerre; d'une lettre de Gaslard et de Monfort, renouvelant des vœux déjà exprimés concernant l'augmentation de l'allocation insuffisante des enfants, les ascendants et la Maison de retraite projetée par l'Union.

Par suite de diverses circonstances, l'Assemblée de la Section n'a pu avoir lieu assez tôt pour émettre des vœux qui soient pris en considération, cependant, à l'unanimité, les camarades font confiance pleine et entière au Bureau de l'U. A. G. et, particulièrement, à son Président Scapini, pour tous les travaux exécutés, tous les jalons posés, tout les projets étudiés, persuadés que tout a été et sera fait en vue du bien général de l'Union et de l'amélioration du sort de ses membres.

Le Bureau est élu; Cointepas est nommé Président, Brevet Vice-Président et Panterne Secrétaire. Panterne et Gaslard, à son défaut, sont désignés comme délégués de la Section à l'Assemblée Générale.

La réunion est suivie d'un déjeuner intime agrémenté par les dons généreux des Maisons de vins de Saumur. Au dessert, Panterne et Cointepas, répondant au toast plein de tact du Président d'honneur, M. de la Villebiot, lui renouvellent leurs remerciements ainsi qu'aux Dames du Comité et à toutes les personnes qui s'intéressent à la Section.

Vœux émis par la Section Régionale de Toulouse

Nous publions ci-après les vœux émis par la Régionale de Toulouse, qui n'avaient pas été publiés au procès-verbal de la Réunion de son Assemblée Générale du 1^{er} Mars 1931 :

Adresse l'expression de sa plus vive reconnaissance et sa plus profonde gratitude au Bureau et Conseil d'Administration de l'U.A.G. pour le dévouement apporté par eux, maintenant ainsi la bonne marche de notre belle Union profitable à tous; et, sans réserve, leur fait confiance pour toutes les solutions à venir;

Demande à notre Bureau ainsi qu'à notre Commission des Pensions et, en particulier, à notre dévoué Président, de même qu'à notre camarade et Député Thébault de refaire à nouveau d'actives et pressantes démarches auprès des Ministères intéressés pour un relèvement sensible de notre allocation 5 bis à seule fin que cette dernière puisse nous être accordée au présent budget de cette année. Pour cette question des pensions, nous voudrions que notre bureau fasse reconnaître les besoins tout particuliers des Aveugles de guerre, car il est à constater que, lors de la création et vote de la Loi du 31 mars 1919, les Aveugles de guerre étaient en première catégorie de gravité de blessure et de besoins, et, aujourd'hui, constatons avec peine que nous ne le sommes plus.

Notre Section ne s'oppose pas à ce que les allocations allouées à nos *Orphelins* soient augmentées si notre budget le permet sans, pour cela, diminuer l'allocation attribuée à nos veuves, mais s'oppose à cette augmentation si celle-ci doit être la cause de la suppression de louer certaines villas à la montagne ou à la mer pendant les périodes des vacances comme l'a proposé un Administrateur dans la séance du 15 novembre 1930, car n'oublions pas que notre Devise est « Par l'Aveugle et Pour l'Aveugle » et que c'est lui qui doit avoir la priorité sur tout;

Renouvelle les vœux des années précédentes concernant le droit à pension de toutes nos Veuves, nos Pupilles et nos Ascendants, de même que nous puissions bénéficier de l'article 64 pour toutes nos maladies;

Que les majorations de nos enfants soient portées de l'âge de 18 à 21 ans;

Que les enfants de nos camarades partant pour accomplir leur service militaire ne soient pas envoyés dans les troupes Coloniales et, qu'au contraire, ils soient incorporés dans la garnison la plus proche de leur domicile;

Pour la maison de Retraite, la Section, reconnaissant qu'à l'heure actuelle la création de cette maison s'impose, par le besoin d'un certain nombre de camarades ne pouvant se créer un foyer, d'autres devenus veufs et se trouvant sans famille, de même que celle-ci pourra rendre de grands services à un plus grand nombre de camarades de passage à Paris et ayant besoin d'y séjourner où, là, les uns et les autres se trouveront chez eux; Demande aux dirigeants de l'Union de faire une active propagande au nom de l'Union des Aveugles de guerre, pour, d'une part, de pourvoir à la création de la maison de Retraite, et, d'autre part, pour les besoins matériels et moraux de notre Union, et les fonds recueillis à l'effet de cette propagande seraient partagés des deux côtés, les budgets étant différents l'un de l'autre, mais avec un pourcentage supérieur réservé pour les besoins matériels de l'Union.

Le Bureau de notre Union est parfaitement au courant de l'active propagande faite par la Société des Mutilés des yeux, celle-ci se faisant sous différentes formes, entre autres par des articles de presse paraissant sur les grands journaux quotidiens, par voie d'affiches, de même que sur le journal des Mutilés et Réformés, celui-ci étant le journal le plus répandu et le plus lu par les Mutilés et Anciens Combattants, de même que par un très grand nombre d'Aveugles de guerre. Certes, cette Association comme la nôtre a le droit d'exister, de vivre et de se faire connaître et, de cette intense propagande, il en résulte que notre Union est méconnue de la grande masse du public, celui-ci croyant que la Société des Mutilés des yeux comprend les Aveugles de guerre et cela, pour notre Union, nous est très préjudiciable, par suite de cette confusion vraiment très regrettable. A cet effet, notre Section départementale demande à notre Bureau qu'il serait très souhaitable qu'à son tour l'Union des Aveugles de guerre fasse paraître de fréquents articles sur la presse de même qu'à celle concernant essentiellement les Victi-

mes de guerre et Anciens Combattants à seule fin de faire connaître notre très ancienne existence, et qui ne comprend exclusivement que des Aveugles de guerre, et, en même temps, de faire connaître nos besoins tout particuliers.

Sur notre bulletin, parlez souvent de cette question, car il est un devoir impérieux à ce que tous les camarades restent fermement attachés rien qu'à notre belle Union, dont quelques-uns, très rares, d'ailleurs, nous l'espérons, pourraient, par faute d'inconscience ou d'inattention, faire partie à la fois de l'Union et de la Société des Mutilés aux yeux, celle-ci un peu similaire de nom, mais combien grande de différence est la blessure! Si notre Bureau a à sa connaissance des camarades faisant partie à la fois de notre Union et de la Société des Mutilés des Yeux, notre Bureau devra prendre des mesures énergiques et rigoureuses après avis préalable à l'intéressé.

Que le Bureau de notre Union fasse tous ses efforts à ce que la Retraite du Combattant soit payable sans limite d'âge à tous les camarades titulaires de la carte du Combattant et au taux le plus élevé, notre blessure étant la cause d'une vieillesse prématurée.

Vœux présentés par le camarade Alibert, question Pension. — Demande que le plafond des majorations soit illimité sans toucher au principe de la Loi;

Vœu présenté par le camarade Mousty. — Demande au Bureau de l'Union d'étudier la question suivante, s'il ne serait pas possible de constituer un fond de caisse pour venir en aide aux camarades qui ont des enfants entrant en apprentissage, ou dans des écoles professionnelles de travaux manuels ou intellectuels. Il ne faut pas oublier que, très prochainement, cette catégorie d'enfants ne seront plus des Pupilles et, de ce fait, ne recevront plus aucune subvention de cet Office.

AVIS DIVERS

Notre Camarade Satgé recommande aux membres de l'U.A.G. l'Ancien Cellier, 39, rue Jouffroy, Paris (Tél. Wagram 97-55) pour ses vins ordinaires (rouge, blanc, rosé), ses vins fins du Terroir Pouilly-sur-Loire, Sancerre, ses très vieux Bourgognes, Liqueurs et eaux-de-vie de campagne, ses confits et foies gras d'oie préparés par leurs soins au Centre même de l'élevage.

Une remise de 5 % est consentie sur les vins ordinaires et les liqueurs de marque, et 10 % sur les vins fins.

Livraison à domicile dans tout Paris; expédition en province; catalogue franco sur demande.

Notre Camarade Moiroud nous informe qu'il est possesseur de 3 maisons valant 35.000, 27.000 et 14.000 francs, situées à 3 km. du Grand Lempis, ligne Lyon-Grenoble, à proximité du tram, bien exposées dans joli paysage et comprenant grand verger, jardin, et où pourrait être installée une grande basse-cour. Il en céderait deux au choix des camarades à des prix avantageux.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Moiroud (Marius), à Bevenais (Isère).

Notre Camarade André Almey, de Bordeaux, que s'était joint à l'orchestre du Bal à l'issue du Banquet de notre Assemblée Générale pour les faire danser à l'accordéon, nous prie d'informer ses camarades qu'il est enregistré chez *Parlophone* et chez *Perfectaphone*.

Prix courant du Camarade Lacotas, Agent des Etablissements Coste-Folcher, 21, rue Argenterie, Montpellier (Hérault) :

Bon vin rouge de ménage, 9° : 245 francs.

Vin rouge Espagne, 11° : 270 francs.

Vin rouge Coteau Supérieur, 10° : 283 francs.

Vin blanc sec, vieux, 9°5 : 293 francs.

Ces prix *Franco* de tous frais sur gare destinataire. Le fût de 220 litres est facturé 65 fr. et repris au même prix s'il nous est retourné franco sous 3 mois.

Vins de Dessert

Grand choix de vins de dessert. Demander notre Tarif général.

Occasion : Machine à tricoter piéteuse, marque Dubied, montée sur table, pieds en fonte, en très bon état, largeur 21 cm., jauge 25, n° 10, prix à débattre.

S'adresser au camarade Martin (Paul), 10, rue de l'Union, La Courneuve (Seine).

Mme André Lanier, Présidente de l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Fénelon, 46, avenue du Maine, Paris, nous prie d'informer nos camarades qu'un certain nombre d'anciennes Elèves du Lycée recherchant des situations d'appoint seraient désireuses de servir de secrétaires, lectrices et même de guides à des camarades qui en exprimeraient le désir. La rétribution demandée serait modeste.

S'adresser à Mme André Lanier, Présidente de l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Fénelon, 46, avenue du Maine, Paris.

Maison à vendre à Vallauris (près Golfe Juan) se composant de deux étages :

Premier étage : chambre et cuisine.

Deuxième étage : deux chambres et cuisine.

Grande écurie, électricité; terrain inculte de 8.000 mètres situé dans le bois des Bréguières, à une heure de Vallauris. A vendre le tout ensemble : 20.000 francs.

S'adresser au Camarade Draperi (Jean), 79, avenue Valrose, Nice (Alpes-Maritimes).

A vendre prix très avantageux, piano Gaveau palissandre frisé, état neuf.

S'adresser au camarade Hervoir, 127, rue de Reuilly, Paris.



Dons avec affectation spéciale pour la création de la "Maison des Aveugles de Guerre"

Commune de Taninges (Haute-Savoie), 50 fr. — Hôtel Fairant,
à Peira-Cava, 85 fr. — Ville de Gérardmer (Vosges), 100 fr. —
Notre Camarade Boudra, 10 fr. — Caisse d'Épargne de Brest, 300 fr.
— Family Hôtel, Pornichet, 20 francs.

Liste des Donateurs

Mme Vve Limousin, Tolosa (Espagne), 300 fr. — M. François
Monod, Paris, 10 fr. — Anonyme, Mme G. H., 20 fr. — Mme
Couleru, à Tours, 50 fr. — Mlle Brochard, Paris, 25 fr. — M. Coti-
gnies, Paris, 10 fr. — M. Levecque G., à Paris, 50 fr. — M. Barthe-
lemy, de Rehon (Meurthe-et-Moselle) (transmis par la Sidi-Brahim du
canton de Longwy), 150 fr. — M. Schinz, Philadelphie (U.S.A.),
100 fr. — Mme Levy Weis, à Paris, 100 fr. — Mme David, Paris,
20 fr. — Mme Schulmann, Paris, 20 fr. — M. Kayser, à Longwy,
à l'occasion du mariage de sa fille Marguerite avec M. Barboni, 200 fr.
— Société Avignonnaise d'Électricité, à Avignon, 50 fr. — Mme Vve
Gros, Jallieu (Isère), en souvenir de son mari, 50 fr. — M. Barral, à
Montbrun (Drôme), 50 fr. — M. et Mme Genevoix, Paris, 50 fr. —
Divers, 308 fr. 15.



TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
COMAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI; Vice-Présidents : FAVRET, LAUTÉ, LEVEAU.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOSS, CARASSON,
COMAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFFARGUE,
LAGARDE, MALGAT, MULLER, NICOLAI, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, VIROT.

COMITE D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur;
M. le baron DE TRAVERSAY, Président;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire adjoint;
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union »
M. Marcel BLOCH;
Mme BROQUIN;
M. CHEPPER;
M. Pierre CHÉROT;
Mme CHEVALIER;
Mme CONTAMIN;
Mlle JALAGUIER;
Mme la baronne DE GROTHUSS-GERWARD;
Mme HENRI;
Mme KALT;
Mme L'EVESQUE;
Mme LÉVY-WEISS;
M. MAYER;
Mme MAYER;
Mme MUS;
M. PASCAL;
M. le docteur SCHNEIDER;
M. le colonel DE TRAVERSAY

